

المملكة المغربية
+ⵍⵎⵖⵔⵉⵎ ⵏ ⵎⵔⵓⵎⵓⵙ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⵎⵔⵓⵎⵓⵙ ⵏ ⵉⵎⵓⵏⵏ ⵏ ⵉⵎⵓⵏⵏ ⵏ ⵉⵎⵓⵏⵏ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education, de Formation et de Recherche Scientifique



SOUSS-MASSA

CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018
DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030





CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018

DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030

SOUSS-MASSA



DÉPÔT LÉGAL : 2020MO5494
ISBN : 978-9920-785-27-3

TABLE DES MATIÈRES

I	Préface	7
II	Introduction	9
III	Performance de la région en éducation selon les fondements de la Vision Stratégique	15
	A - Équité et égalité des chances	18
	B - Qualité de l'éducation	38
	C - Promotion de l'individu et de la société	58
IV	Synthèse des forces et faiblesses de la région en éducation	77
V	Annexe méthodologique	81



I - PRÉFACE

*Le **cadre de performance régional** 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique complète le cadre de performance national 2015-2018. La présente édition se veut un outil pour évaluer l'évolution des indicateurs au niveau régional. En effet, la Constitution a défini les nouvelles prérogatives de « la région » comme étant un échelon territorial stratégique qui occupe une place centrale en matière de développement économique et social. Son rôle acquiert une échelle substantielle avec la régionalisation avancée, particulièrement dans le contexte de l'élaboration du nouveau modèle de développement. Ainsi la mise en place d'un développement régional intégré, s'alignant sur le rôle prééminent que devrait occuper la région, nécessiterait un accompagnement par des outils de pilotage pertinents permettant de disposer d'une approche territorialisée de la mesure des progrès accomplis suivant des indicateurs de performance et de résultats appropriés.*

*Consciente des enjeux importants d'un suivi régionalisé¹ de la réforme 2015-2030, l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a jugé opportun d'élaborer une édition régionale du cadre de performance du suivi de la Vision Stratégique, après la première édition couvrant le niveau national, publiée en 2019. Il s'agit d'un outil d'aide à la prise de décision et de pilotage régional du système d'éducation et de formation permettant d'identifier les sources de force et de faiblesse (déficit) de l'éducation de chaque région. Conçu pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique 2015-2030 et de la loi cadre 54.17, le **cadre de performance régional** mobilise une batterie d'indicateurs minutieusement sélectionnés et thématiques selon une arborescence bien définie permettant d'accompagner le processus de régionalisation du système d'éducation et de formation.*

¹ L'INE veille à assurer une représentativité régionale dans plusieurs de ses enquêtes afin de garantir un suivi régionalisé sur toute la période de la réforme 2015-2030.

Composé de dix fascicules régionaux, le **cadre de performance régional** du suivi de la Vision Stratégique propose un diagnostic, à la fois synthétique et comparatif, pour chaque région. En outre il dresse un état détaillé des indicateurs reflétant la mise en oeuvre de la réforme de l'éducation afin d'instaurer une école de l'équité et de l'égalité des chances, de la qualité et de la promotion de l'individu et de la société. Le **cadre de performance régional**, qui mobilise des indicateurs confectionnés à partir de bases de données administratives, des enquêtes auprès des ménages et des évaluations internationales sur l'apprentissage scolaire, propose un «Indice Régional de Développement de l'Éducation» (IRDE). Conçu par l'INE pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique au niveau régional, l'IRDE est un indice composite qui compile 157 indicateurs.

Ce cadre est décliné en trois dimensions et 27 sous-dimensions, tenant compte, à la fois, des trois piliers de la Vision Stratégique et de l'ODD4. En se référant à ces 27 sous-dimensions, le cadre montre également les points forts et les points faibles, là où la région a réalisé des avancées par rapport aux autres régions et là où elle a enregistré un ralentissement. Il est ainsi destiné, en particulier, aux responsables régionaux, aux directions provinciales, aux responsables politiques, aux collectivités locales, aux acteurs du système d'éducation et de formation dans toutes les régions du Maroc ainsi qu'à toute personne s'intéressant à l'évaluation des politiques éducatives.

Cette première édition régionale couvre la période 2015-2018. À l'horizon 2030, l'INE produira, pour chaque région, quatre fascicules triennaux (2015-2018, 2019-2022, 2023-2026 et 2027-2030). À noter que la méthodologie de calcul d'indicateurs composites de chaque dimension ainsi que les sources de données sont exposées dans l'annexe méthodologique.

II - INTRODUCTION

La région de Souss-Massa, est limitée au nord par la région de Marrakech-Safi et au sud par la région de Guelmim-Oued Noun, s'étend sur une superficie de 51 642 km². Son chef-lieu, Agadir, est la douzième préfecture la plus peuplée des soixante-quinze provinces et préfectures marocaines, abritant plus de 0.6 million d'habitants en 2020. Cette neuvième région du nouveau découpage administratif marocain est constituée de deux préfectures, Agadir-Ida -Ou-Tanane et Inezgane-Aït Melloul, en plus de quatre provinces. Il s'agit des provinces de Taroudant, de Chtouka-Ait Baha, de Tiznit et de Tata. La population urbaine de Souss-Massa représente 61% de la population globale de la région en 2020. La région est composée de 175 communes dont vingt-et-une entièrement urbaines. Sept communes rurales, parmi les 154, comprennent chacune un centre urbain.

La région de Souss-Massa représente 8.1% de la population marocaine globale, soit 2.9 millions d'habitants en 2020. Environ 830 000 jeunes, soit 29% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire ou supérieur) ou dans une filière de la formation professionnelle. Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 67 650 enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement préscolaire, 597 231 élèves dans l'enseignement scolaire, 126 604 étudiants dans l'enseignement universitaire et 36 027 stagiaires et 1 759 apprentis sont inscrits dans la formation professionnelle. La région représente, 8.5% de l'enseignement préscolaire national, 8.3% de l'enseignement scolaire national, 13.8% de l'enseignement universitaire national et 8.8% de la formation professionnelle nationale. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la sixième part la plus prépondérante, après la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 366 232 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 936 établissements et 1 621 satellites, 144 954 élèves sont scolarisés dans 264 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 86 045 lycéens fréquentent 158 établissements de l'enseignement secondaire qualifiant de la région.

L'enseignement supérieur de la région est représenté par l'université Ibnou Zohr qui a été inaugurée en 1989. Couvrant quatre autres régions en plus de Souss-Massa, l'université Ibnou Zohr est présente dans huit villes universitaires à travers seize établissements. Elle accueille plus de 120 000 étudiants, mettant à leur disposition un large éventail de formations pluridisciplinaires. Cette université est aujourd'hui un acteur incontournable dans le développement des compétences dans le grand sud marocain. Elle compte, au titre de l'année 2019-2020, 121 810 étudiants au cycle normal, 2 890 en Master et 1 904 au doctorat, soit une population estudiantine globale de 126 604, répartie sur sept facultés et sept autres établissements à accès régulé attachés à cette même université.

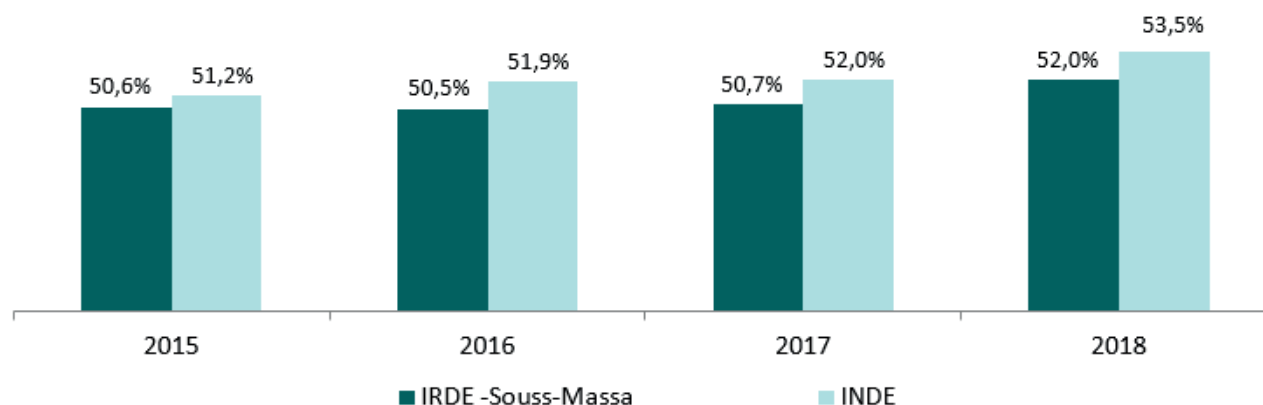
Le cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2030 de la région de Souss-Massa révèle que son niveau de développement de l'éducation reste inférieur au niveau national. Son indice régional du développement de l'éducation (IRDE) enregistre une valeur de 52% en 2018, en deçà du niveau national de 1.5 points (indice national de développement de l'éducation : INDE de 53.5%). Il est à signaler que la région a présenté, dans le même sens, un rythme d'évolution de l'IRDE entre 2015 et 2018 inférieur à celui de l'INDE, étant donné que son IRDE a gagné 1.5 points par rapport à l'année 2015 où il affichait une valeur de 50.5% tandis que l'INDE a connu une augmentation de 2.3 points par rapport à la même année de référence. Néanmoins que le progrès demeure timide, aussi bien pour la région que pour le Maroc de façon globale et beaucoup de chemin reste à accomplir.

Au vu du rythme actuel du développement de l'éducation dans la région de Souss-Massa, soit 1.5 points tous les trois ans, la région pourra espérer atteindre une valeur de l'IRDE de seulement 58% en 2030, soit moins que les trois cinquièmes des objectifs stratégiques de la Vision.

Comme il est constaté pour toutes les régions marocaines, le milieu rural a accumulé beaucoup de retard en matière de développement de l'éducation par rapport au milieu urbain. En 2018, l'IRDE de la région de Souss-Massa a atteint 58.1% en milieu urbain contre 46.4% en milieu rural, soit un écart évalué à 11.7 points. Sous l'hypothèse d'une progression linéaire de 1.5 points, rythme moyen d'évolution de la région, le milieu rural pourrait atteindre la valeur actuelle de l'IRDE du milieu urbain en 2042. Le milieu urbain semble dépasser le milieu rural de près de 24 années d'efforts en matière de développement de l'éducation.

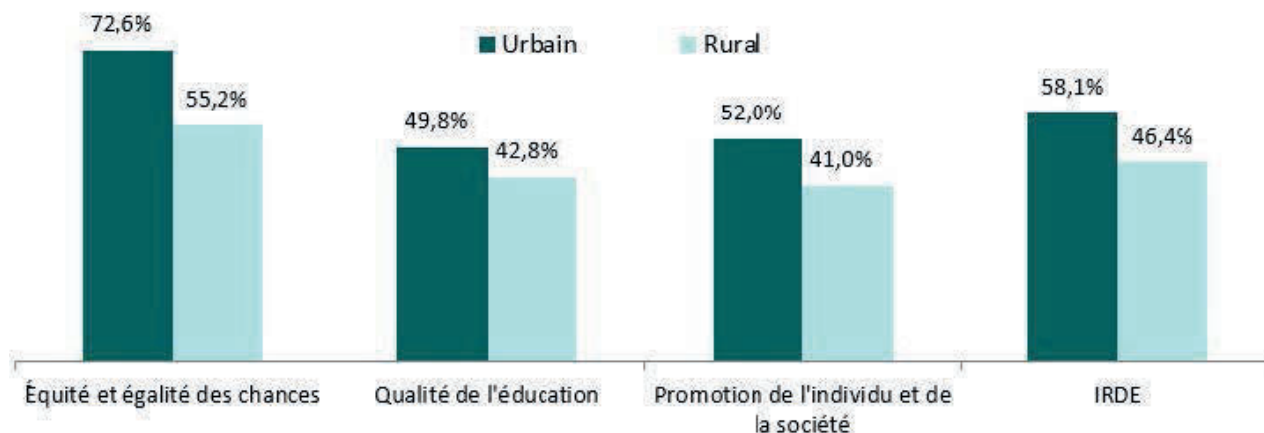
Selon le milieu, le rythme d'évolution de l'IRDE de la région de Souss-Massa au cours de la période 2015-2018 demeure inférieur à celui de l'INDE. En effet, le milieu rural de la région a connu une augmentation de son IRDE de 2.5 points contre 2.6 points au niveau national tandis que l'IRDE du milieu urbain de la région a gagné 1.7 points contre 2 points pour l'INDE.

Graphique 1. Évolution de l'IRDE de Souss-Massa et l'INDE entre 2015 et 2018.



En décomposant l'IRDE de la région de Souss-Massa par dimension, il s'avère que la dimension « équité » est la mieux positionnée, suivie de la « promotion de l'individu et de la société » puis en dernier par la « qualité », enregistrant respectivement 62%, 47.1% et 47% en 2018, alors qu'au niveau national, ces indices dimensionnels ont enregistré 62.5%, 49.3% et 48.7% respectivement. Ainsi, il apparaît que la « qualité » est le maillon faible du développement de l'éducation, ce qui est confirmé aussi pour certaines autres régions. Comme il a été mentionné dans le cadre de performance du niveau national, que la Vision Stratégique 2015-2030 et l'objectif de développement durable n°4 (ODD4) avaient essentiellement mis l'accent sur la question de la « qualité de l'éducation » tandis que la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation ainsi que l'objectif n°2 de l'ancien agenda international (OMD2) ont insisté sur la généralisation de l'éducation de base.

Graphique 2. IRDE et les indices dimensionnels de la région de Souss-Massa selon le milieu en 2018.



L'indice dimensionnel de la qualité de l'éducation de la région de Souss-Massa est inférieur de 1.7 points au niveau national (47% contre 48.7%) et de 5.5 points par rapport à la première région de cette dimension (Casablanca-Settat, 52.5%). Ainsi, le déficit de développement de l'éducation dans cette région, comme dans d'autres, résulte principalement de la faible performance dans la dimension de la qualité de l'éducation. Celle-ci accuse un retard particulièrement important dans la sous-dimension « encadrement pédagogique » qui se révèle dans la quasi-totalité des régions comme étant la plus déficitaire parmi les neuf sous-dimensions. Aussi, il y a lieu de noter deux principaux constats en ce qui concerne la dimension de la qualité de l'éducation. Le premier constat est que, par rapport à toutes les régions marocaines, Souss-Massa semble être pénalisée puisqu'elle occupe le huitième rang par rapport à l'indice dimensionnel de la qualité. Le second constat est que l'indice dimensionnel de la qualité de la région affiche un écart selon le milieu de 6.9 points inférieur à celui du niveau national (8.6 points) et largement inférieur aussi à celui de l'indice dimensionnel de l'équité de la région (17.3 points).





III - PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

A

SOUSS-MASSA

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



A

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

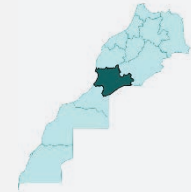




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



Du cinquième au sixième rang dans le classement régional en matière de préscolarisation pour tous

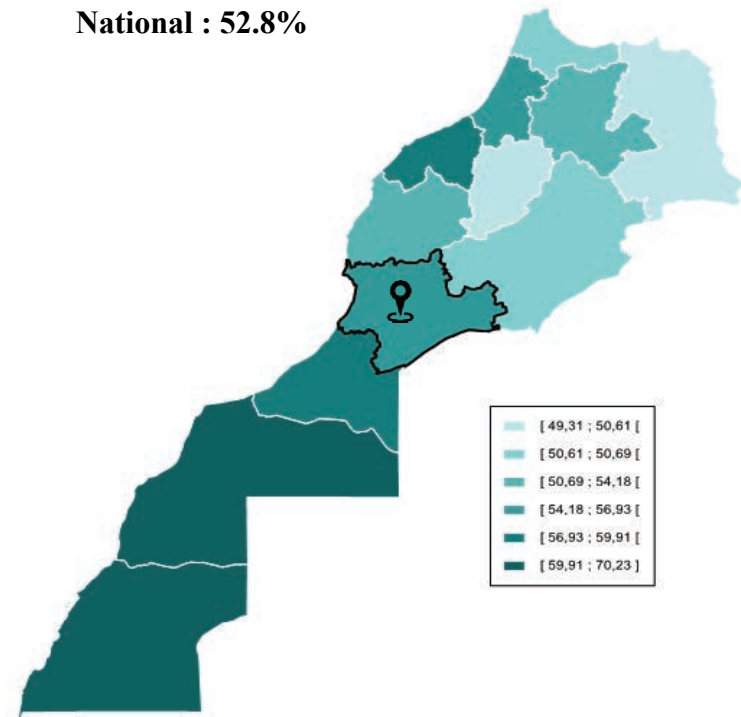
En 2018, l'indice sous-dimensionnel de « préscolarisation pour tous » de la région de Souss-Massa est évalué à 54.2%, lui conférant la sixième place dans le classement régional. Cet indice, qui affiche une valeur qui dépasse la moyenne nationale (52.8%) de 1.4 point, enregistre en revanche un rythme d'évolution inférieur à celui du niveau national. Il est à noter que la région de Souss-Massa a connu la cinquième plus faible augmentation entre 2015 et 2018 et a perdu, de ce fait, une place dans le classement régional. En effet, la région occupait en 2015 le cinquième rang, devançant le niveau national de 2.9 points, soit le double de l'écart observé en 2018.

La part la plus faible de l'enseignement préscolaire public

La répartition de l'effectif des préscolarisés par type d'enseignement révèle que la région de Souss-Massa présente la part la plus faible de l'enseignement préscolaire public au niveau régional. En effet, celle-ci ne dépasse pas 5.4% en 2018 (3 166 enfants) et a même été de 3.8% seulement en 2015 (2 967 enfants). Cette part atteint 13% au niveau national et s'élève à 16% pour la région voisine Marrakech-Safi.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 54.2%
National : 52.8%

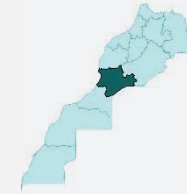




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



Prépondérance de l'enseignement préscolaire traditionnel

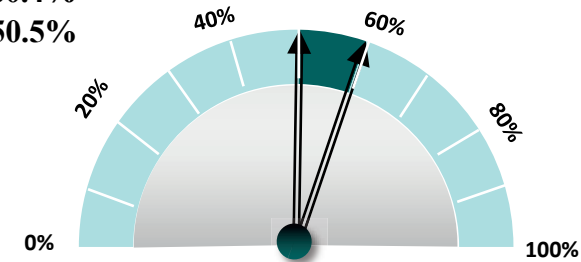
Le nombre d'établissements relevant de l'enseignement préscolaire traditionnel a diminué entre 2015 et 2018 de 3 078 à 2 871 établissements. Cette réduction s'est manifestée également par une baisse de l'effectif des enfants inscrits dans ce type d'enseignement puisqu'il est passé de 64 053 à 47 500 enfants préscolarisés dans l'enseignement traditionnel. Néanmoins, ce type d'enseignement demeure prépondérant puisqu'il s'accapare, à lui seul, 81.1% des enfants préscolarisés de la région en 2018 (82.7% en 2015). Cette proportion devient encore plus importante en milieu rural puisqu'elle s'élève même à 90.8%.

Le milieu rural de la région présente un taux spécifique de préscolarisation parmi les plus élevés au niveau régional

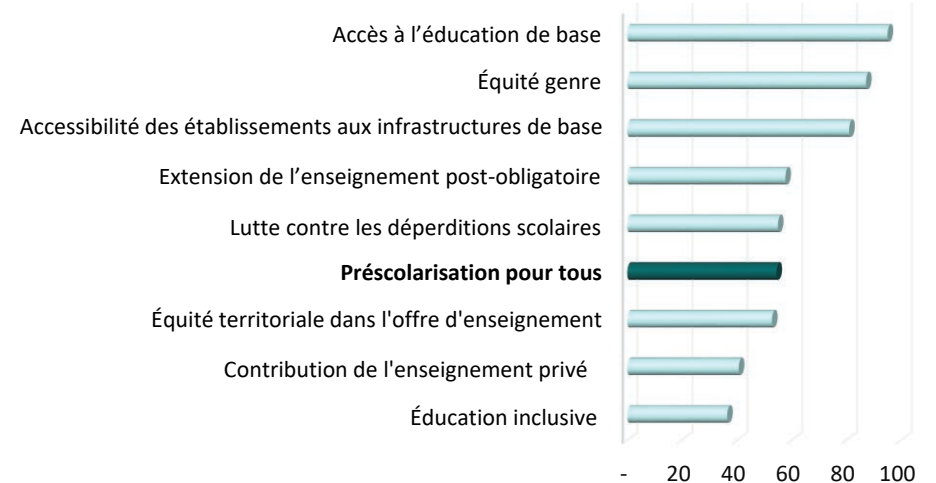
La région de Souss-Massa affiche un indice sous-dimensionnel de 60.4% en milieu urbain et de 50.5% en milieu rural. De ce fait, l'écart inter-milieux est évalué à 9.9 points en 2018, soit un point de moins par rapport à 2015 (10.9 points). Il est à signaler que cette région, qui enregistre le troisième plus faible écart inter-milieux, présente un positionnement régional meilleur en milieu rural. En effet, elle occupe le 3^e rang après les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab et Laâyoune-Sakia El Hamra tandis qu'elle se situe à la 6^e place en milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 60.4%
Rural : 50.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

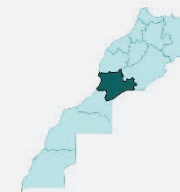




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



Vers une généralisation quasi-totale de l'éducation de base

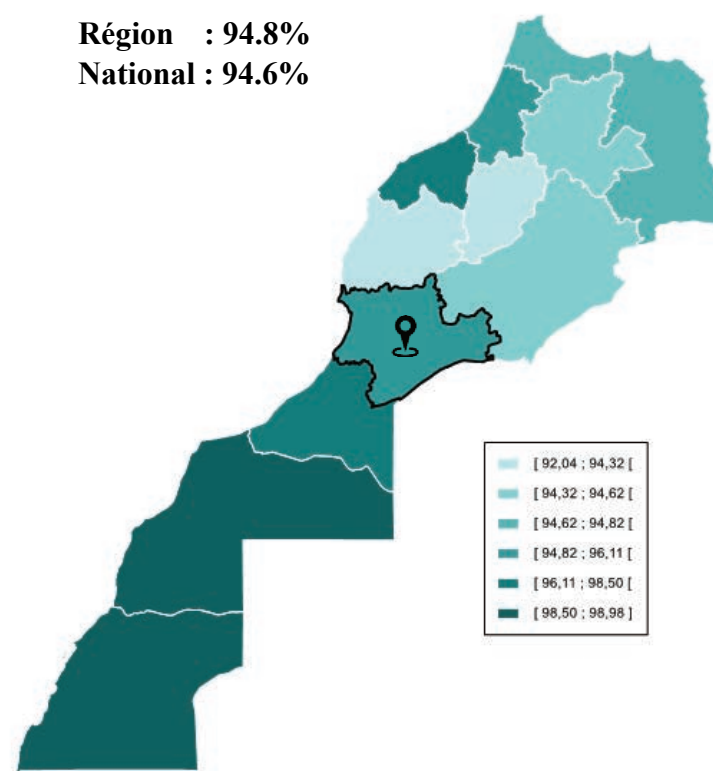
Le fruit des efforts de la politique de la généralisation s'est manifesté au niveau de l'indice sous-dimensionnel « accès à l'éducation de base » de la région de Souss-Massa. En effet, ce dernier a augmenté de 3.7 points, passant de 91.1% en 2015 à 94.8% en 2018. La région a également enregistré sa meilleure performance au niveau de l'indice de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans (99.5%), suivi de celui de la scolarisation des enfants de 12 à 14 ans (90.1%) en 2018.

L'indice sous-dimensionnel de la région est rattrapé par celui du niveau national entre 2015 et 2018

Le rythme d'évolution de l'indice sous-dimensionnel de la région de Souss-Massa reste inférieur à celui du niveau national. En effet, l'écart par rapport à la moyenne nationale s'est rétréci de 1.7 points en 2015 à 0.2 point seulement en 2018. Ceci est principalement expliqué par les importantes progressions qu'ont connues certaines régions au cours de la même période. En effet, les régions de l'Oriental, de Marrakech-Safi et de Béni Mellal-Khénifra ont pu améliorer sensiblement l'indice sous-dimensionnel « accès à l'éducation de base » (7.1, 6.3 et 5.8 points respectivement). De ce fait, la région de Souss-Massa a perdu une place dans le classement régional pour se situer au sixième rang en 2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 94.8%
National : 94.6%

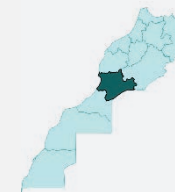




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



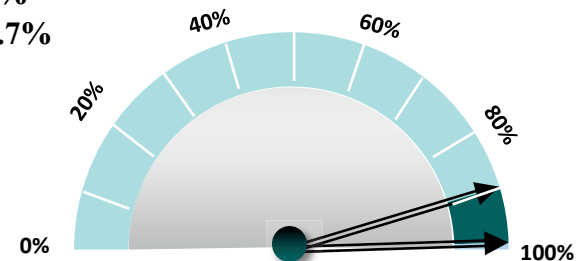
La transition inter-cycles contribue à l'écart inter-milieux

La région de Souss-Massa détient le troisième écart urbain-rural le plus faible, après les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Drâa-Tafilalet. Ainsi, le milieu rural de la région présente un indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base » de 90.7%. Ce dernier se positionne au quatrième rang, en 2018, en comparaison avec les indices des autres régions même s'il marque un recul d'une position par rapport à l'année 2015 avec un indice sous-dimensionnel de 86.4%. Si l'écart entre les deux milieux s'annule quasiment pour la tranche d'âge des 6-11 ans (99.8% en milieu urbain contre 99.3% en milieu rural), il prend relativement de l'ampleur pour la tranche d'âge des 12-14 ans (98.2% contre 82.1% respectivement). Ainsi, pour les deux premiers cycles scolaires, l'écart urbain-rural s'élève à 8.3 points en 2018 au niveau de l'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base ».

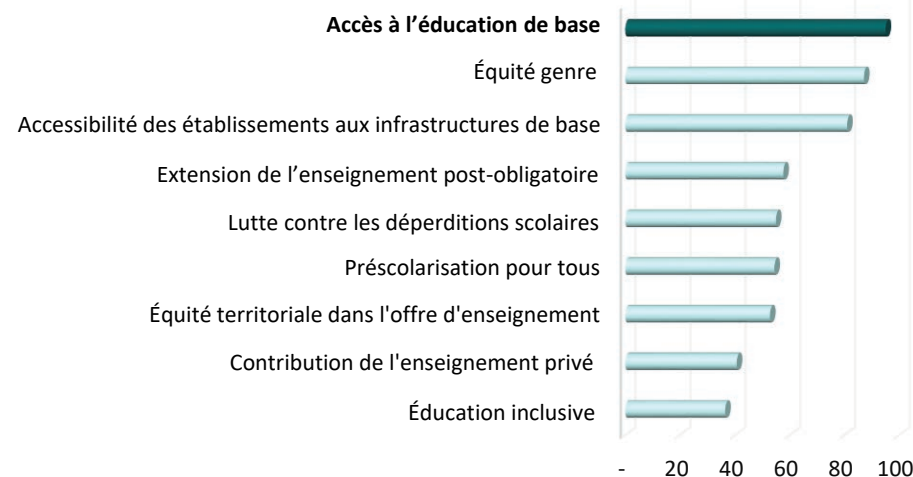
Par ailleurs, il est à noter que cette sous-dimension représente la sous-dimension la moins déficitaire de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ». Néanmoins, la transition du primaire au secondaire collégial reste un défi majeur pour le milieu rural de la région de Souss-Massa où près d'un cinquième des jeunes ruraux âgés de 12 à 14 ans ne sont pas scolarisés.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 99%
Rural : 90.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

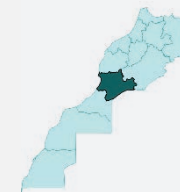




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



Troisième augmentation la plus élevée dans « l'extension de l'enseignement post-obligatoire »

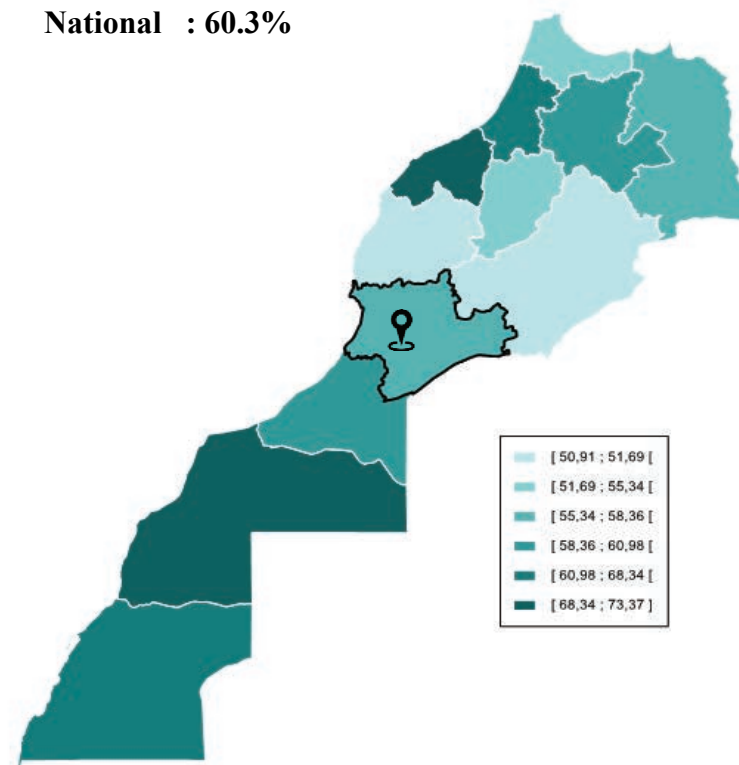
La région de Souss-Massa a avancé de 5.2 points par rapport à l'année 2015 pour afficher un indice sous-dimensionnel de 57.4% en 2018 dans « l'extension de l'enseignement post-obligatoire ». La région a donc connu une importante amélioration sur la période 2015-2018, soit la troisième augmentation la plus élevée au niveau régional après les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab et Guelmim-Oued Noun.

Cette amélioration s'est répercutée sur son écart par rapport au niveau national et non sur son classement. En effet, l'écart par rapport au niveau national a diminué de 0.8 point, entre 2015 et 2018, passant de 3.7 à 2.9 points. Néanmoins, la région a reculé d'une place sur la même période pour occuper le septième rang dans le classement régional. La région de Dakhla-Oued Ed-Dahab l'a surpassée pour passer à la quatrième position du niveau régional.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des jeunes de 15-17 ans de la région a baissé de 2.3 points par rapport à 2015 et a enregistré, en 2018, une valeur de 66.5% conférant à la région le huitième rang. En revanche, la région est classée au 5^e rang au niveau régional pour le taux brut de scolarisation de l'enseignement supérieur qui s'élève à 38.7%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 57.4%
National : 60.3%

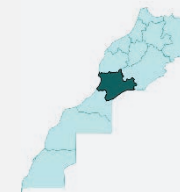




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



L'écart urbain-rural s'est élargi au profit du milieu urbain

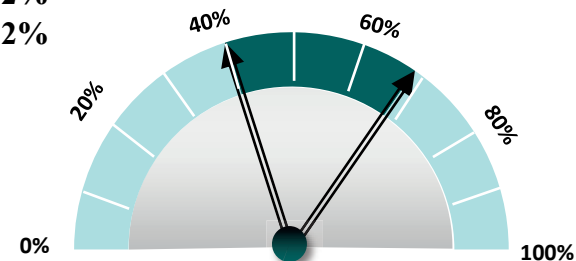
L'indice sous-dimensionnel de «l'extension de l'enseignement post-obligatoire » a enregistré une valeur de 69.2% en milieu urbain et 40.2% en milieu rural en 2018, soit une augmentation de 5.6 et 4.2 points respectivement pour les deux milieux. De ce fait, l'écart inter-milieux de la région de Souss-Massa s'est élargi en faveur du milieu urbain passant de 27.7 points en 2015 (63.7% en milieu urbain contre 36% en milieu rural) à 29 points en 2018.

En milieu rural, la région est bien classée

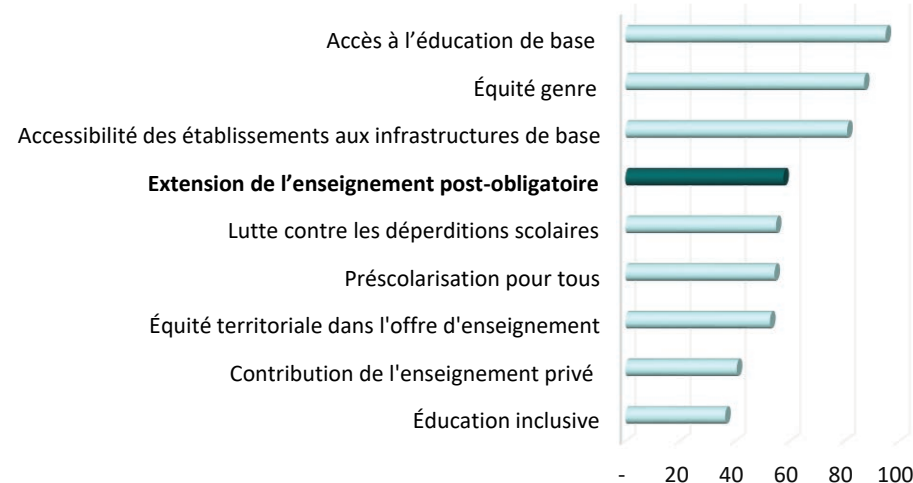
Le classement de la région de Souss-Massa pour les deux milieux (7^e rang) dissimule un positionnement régional qui diffère selon le milieu. En effet, si la région est classée à la 8^e place en milieu urbain, elle occupe en revanche la troisième position en milieu rural juste après les régions de Dakhla-Oued Ed-Dahab et Guelmim-Oued Noun. Ainsi, la région présente un bon classement en milieu rural particulièrement où elle enregistre le troisième taux de scolarisation le plus élevé dans l'enseignement supérieur (20.1%). De plus, elle a aussi enregistré, entre 2015 et 2018, une augmentation de 12.1 points d'indice pour ce même milieu par rapport à la proportion des stagiaires de la formation professionnelle parmi les jeunes de 15-24 ans.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 69.2%
Rural : 40.2%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

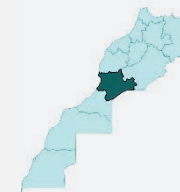




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



La région avance d'une position dans le classement régional en matière de lutte contre les déperditions scolaires

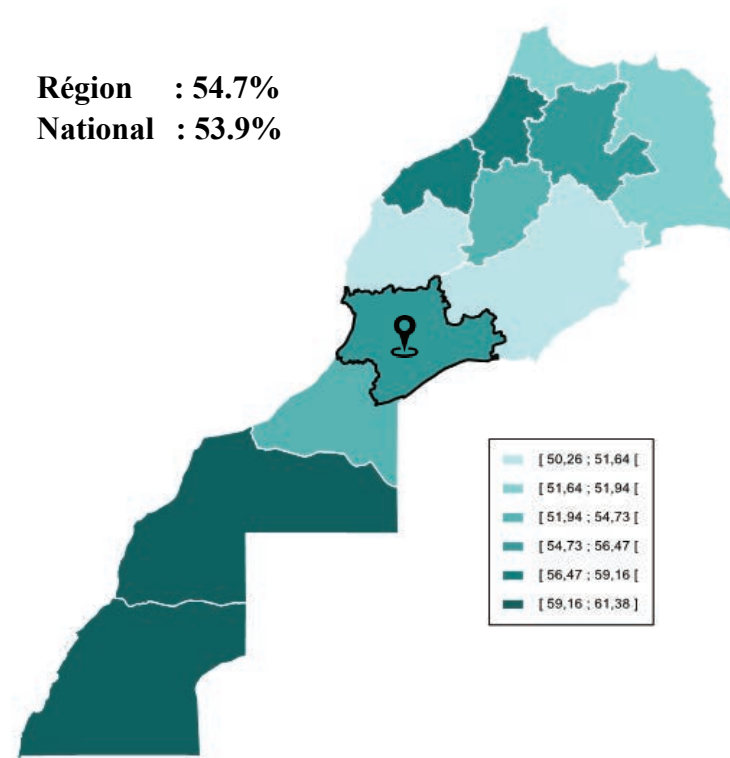
La région de Souss-Massa affiche une valeur d'indice sous-dimensionnel de « lutte contre les déperditions scolaires » de 54.7% en 2018. Celle-ci a pu accroître son indice de 3.5 points par rapport à la valeur enregistrée en 2015, soit une augmentation quasiment similaire à celle du niveau national (de 50.5% à 53.9%). Avec ce même rythme d'évolution du niveau national, la région a pu néanmoins gagner une position dans le classement régional. En effet, celle-ci est passée du sixième au cinquième rang entre 2015 et 2018.

Au secondaire qualifiant, la région affiche le niveau de déperdition scolaire le moins élevé au niveau régional

La région de Souss-Massa enregistre un taux de redoublement supérieur au niveau national aussi bien pour le primaire (11.3% contre 10.1%) que pour le secondaire collégial (21.1% contre 19.8%). Quant à son taux d'abandon, il demeure très similaire du niveau national au primaire (3.2% contre 3.3%) tandis qu'il le dépasse de 1.4 point au secondaire collégial (13.2% contre 11.8%). Au secondaire qualifiant, la région de Souss-Massa affiche une bonne performance en enregistrant le troisième taux de redoublement le moins élevé (12.2%) et le taux d'abandon le plus faible (8.3%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 54.7%
National : 53.9%

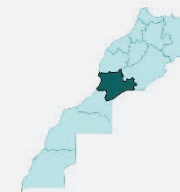




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



Deuxième écart urbain-rural le plus faible en 2018

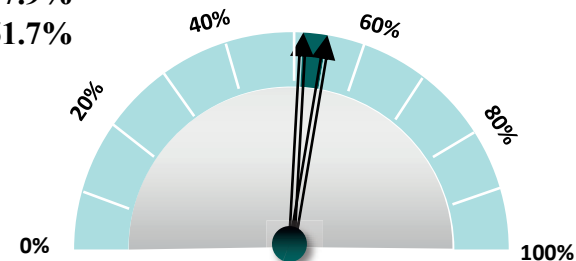
En 2018, l'indice sous-dimensionnel de « lutte contre les déperditions scolaires » de la région a affiché une valeur de 57.9% en milieu urbain et de 51.7% en milieu rural. L'écart urbain-rural enregistré pour cette sous-dimension est évalué à 6.2 points, soit le deuxième écart urbain-rural le plus faible après celui de « l'éducation inclusive » (5.4 points) pour cette même région. Entre 2015 et 2018, l'indice sous-dimensionnel a connu un rythme d'évolution relativement similaire pour les deux milieux. Il s'agit spécifiquement d'une augmentation de 3.4 et 3.1 points respectivement pour les milieux urbain et rural. Néanmoins, la région a pu avancer de deux places en milieu rural pour occuper le troisième rang tandis qu'elle a reculé de trois positions en milieu urbain pour se situer à la sixième place.

La disparité inter-milieux en matière de déperditions scolaires tend à s'annuler au secondaire qualifiant

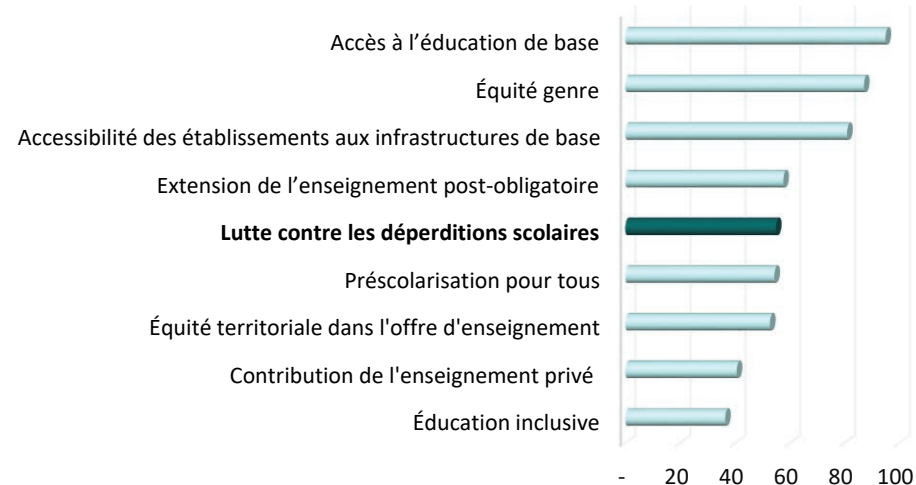
Au secondaire qualifiant, la différence de taux de redoublement entre les deux milieux s'est presque annulée en 2018 (12.15% en milieu urbain contre 12.2% en milieu rural). La différence de taux d'abandon pour le même cycle d'enseignement, quant à elle, ne dépasse pas 0.5 point et reste légèrement en faveur du milieu rural qui enregistre un taux de 7.9% (8.4% en milieu urbain).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 57.9%
Rural : 51.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

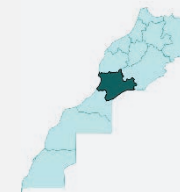




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



La région en queue de peloton en matière d'équité genre

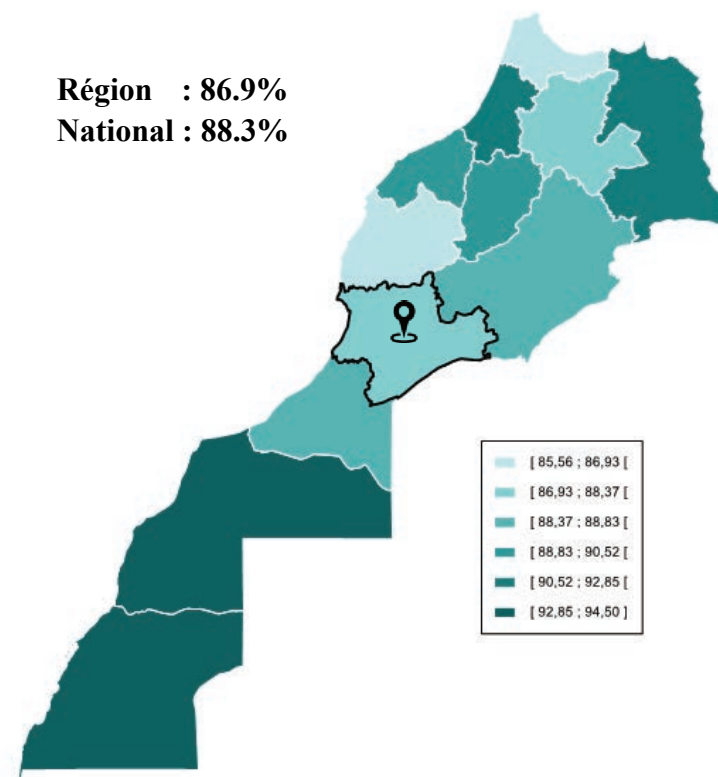
En 2015, l'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » de la région Souss-Massa affichait une valeur très similaire à celle enregistrée au niveau national (81.4%), avec un écart de 0.25 point seulement. En 2018, cet écart s'est relativement élargi en faveur du niveau national pour s'établir à 1.4 points (86.9% pour la région contre 88.3% au niveau national). La région de Souss-Massa a reculé d'une position en 2018 pour occuper le dixième rang devant les régions de Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Le secondaire qualifiant s'approche de l'équité genre

Si la région a reculé d'une position dans le classement régional en matière d'équité genre, elle a pu néanmoins avancer de deux places spécifiquement au secondaire qualifiant. En effet, l'indice de parité a augmenté, pour ce cycle d'enseignement, de 18.2 points par rapport à celui de 2015 pour afficher une valeur de 98.8% en 2018. Au préscolaire, la région stagne au dixième rang avec un indice de parité de 74.2% et affiche son meilleur classement au primaire où elle occupe le sixième rang reculant toutefois d'une position par rapport à 2015. Il est à noter que la région occupe, en 2018, le même classement (9^e rang) pour les indices de parité genre aux cycles d'enseignement secondaire collégial (79.6%) et supérieur (93.6%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 86.9%
National : 88.3%

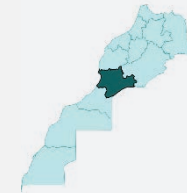




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



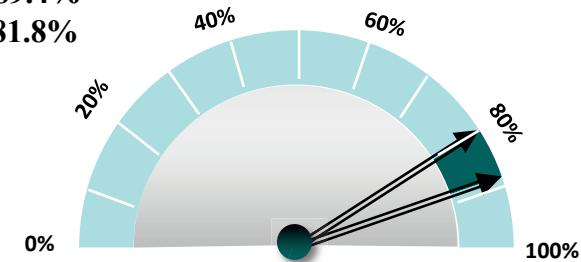
En milieu urbain, la région Souss-Massa se positionne à la dernière place dans le classement régional

L'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » s'élève à 89.4% en milieu urbain et à 81.8% en milieu rural en 2018, soit un écart urbain-rural de 7.6 points. Ce dernier s'est sensiblement réduit depuis 2015 (14.2 points) en raison notamment de la remarquable augmentation constatée en milieu rural. En effet, l'indice sous-dimensionnel de ce milieu a enregistré un gain de 10.7 points entre 2015 et 2018 avec une amélioration de son positionnement régional d'une place entre 2015 et 2018 (5^e rang). En milieu urbain, l'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » a perdu trois positions pour occuper le dernier rang au niveau régional. Cet indice n'a augmenté que de 4.1 points seulement passant de 85.3% en 2015 à 89.4% en 2018.

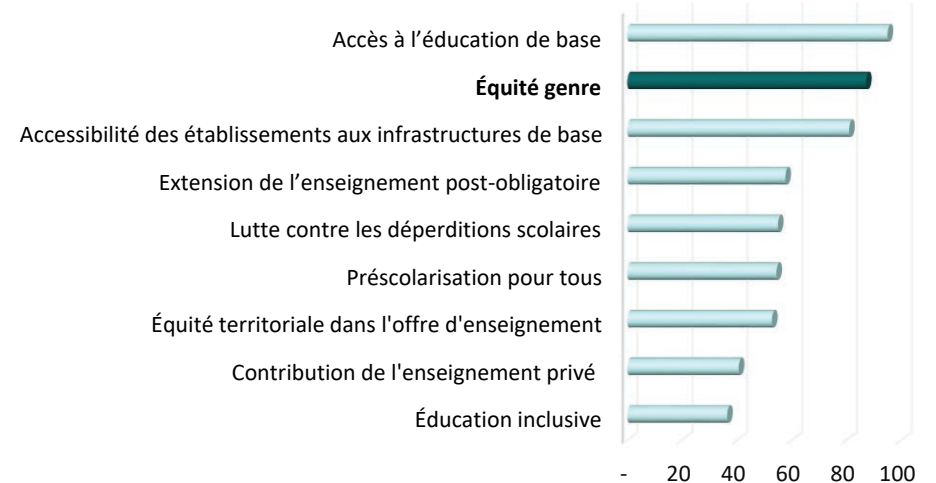
Par ailleurs, au secondaire qualifiant, l'indice de parité dans le milieu rural s'est accru de 30.4 points, atteignant 97.9% en 2018, contre une augmentation de près de la moitié seulement en milieu urbain (15.1 points). Au supérieur, l'indice de parité dans le milieu urbain se positionnait au premier rang en 2015, puis il a perdu 2.3 points pour occuper la cinquième place en 2018, soit un recul de quatre positions au classement régional.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 89.4%
Rural : 81.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

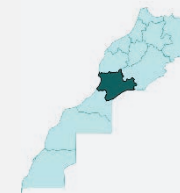




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



Stagnation de la contribution de l'enseignement privé entre 2015 et 2018 pour la région de Souss-Massa

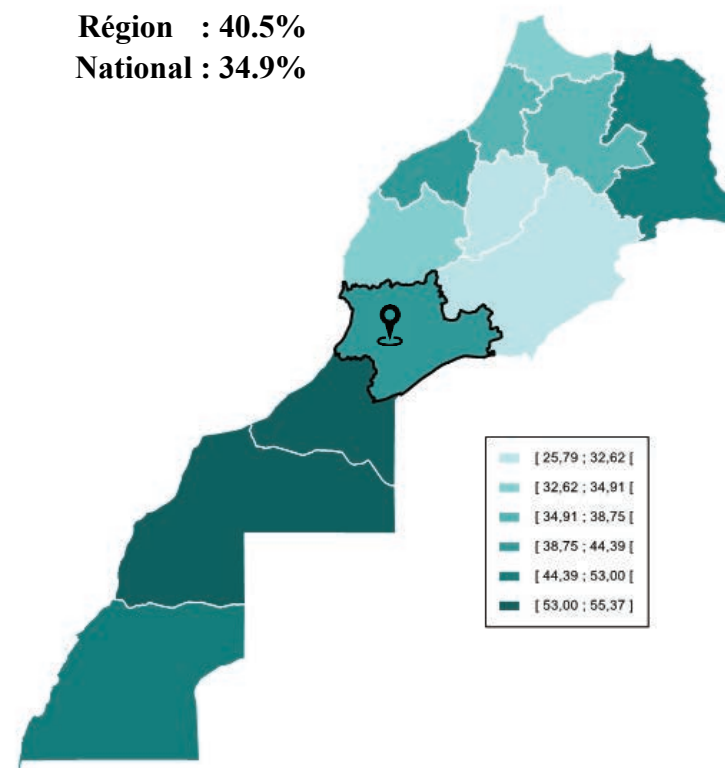
L'indice sous-dimensionnel de la contribution de l'enseignement privé de la région de Souss-Massa a enregistré une valeur de 40.4% en 2015. Affichant la deuxième plus faible augmentation au niveau régional (0.1 point), une rigidité à la hausse de cet indice est confirmée sur la période 2015-2018 (40.5% en 2018). Pourtant, la région a pu maintenir la cinquième position dans le classement régional de cette sous-dimension. En effet, l'indice sous-dimensionnel de la région dépasse de 5.6 points celui du niveau national qui n'a augmenté que de 0.5 point entre 2015 et 2018.

Un niveau élevé de concentration de l'enseignement privé

Le taux de couverture des communes par l'enseignement privé reste relativement parmi les plus faibles au niveau régional (10^e rang), ce qui laisse présumer une très forte concentration pour ce type d'enseignement. Ainsi, il est de 12.6%, 6.9% et 4% respectivement au primaire, secondaire collégial et au secondaire qualifiant. Par ailleurs, l'enseignement privé enregistre un niveau des acquis scolaires qui devance celui du public de 96, 151 et 86 points respectivement pour les mathématiques, l'éveil scientifique et la lecture au primaire. Au secondaire collégial, il le dépasse de seulement 40 et 26 points pour les mathématiques et les sciences.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 40.5%
National : 34.9%

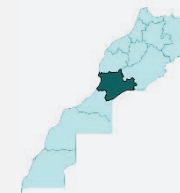




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



Le quatrième écart urbain-rural le plus faible au niveau régional

Avec un indice sous-dimensionnel de 37.5% en milieu rural, la région de Souss-Massa se classe à la cinquième position dans le classement régional en 2018. Elle occupe, en revanche, la septième position en milieu urbain avec un indice sous-dimensionnel de 56.4%. Ainsi, l'écart entre les deux milieux enregistre une valeur de 18.9 points. Ce dernier, qui a maintenu la même valeur depuis 2015, représente le quatrième écart le plus faible au niveau régional.

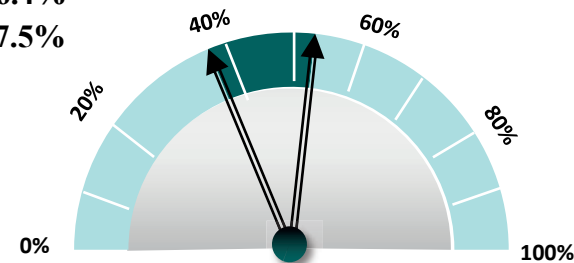
L'éveil scientifique marque la plus grande différence de score entre l'enseignement privé et public

L'écart entre les deux secteurs d'enseignement de Souss-Massa, en matière d'acquis scolaires, réalise la plus faible valeur au niveau régional pour la lecture (88 et 55 points en milieu urbain et rural respectivement). Pour les sciences de la vie et de la terre au secondaire collégial, cet écart est relativement faible (26.3 et 25.7 en milieu urbain et rural respectivement). En revanche, pour l'éveil scientifique au primaire, l'écart entre le privé et le public par rapport au score des élèves, s'élève à 160 points en milieu rural, soit un écart de 20 points. Pour les mathématiques, cet écart enregistre la même valeur pour les deux cycles d'enseignement primaire et secondaire collégial.

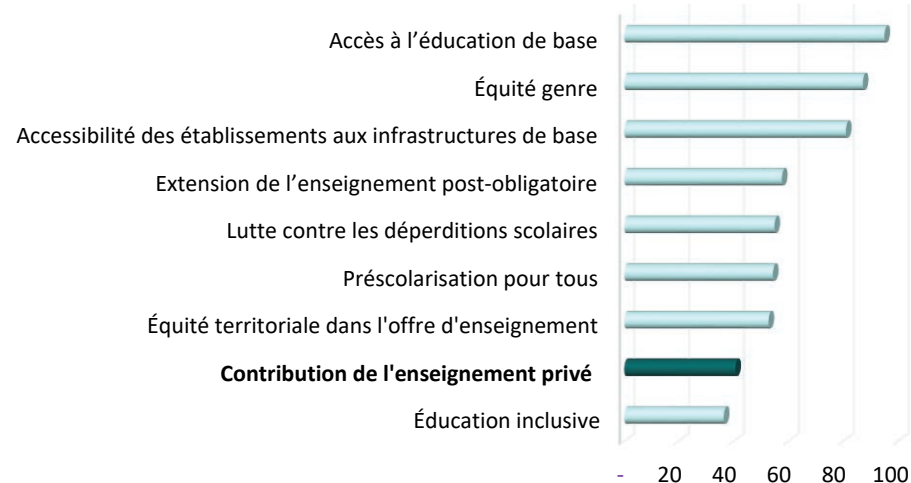
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 56.4%

Rural : 37.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

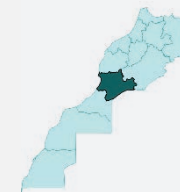




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



Une couverture en offre d'enseignement inférieure à celle du niveau national

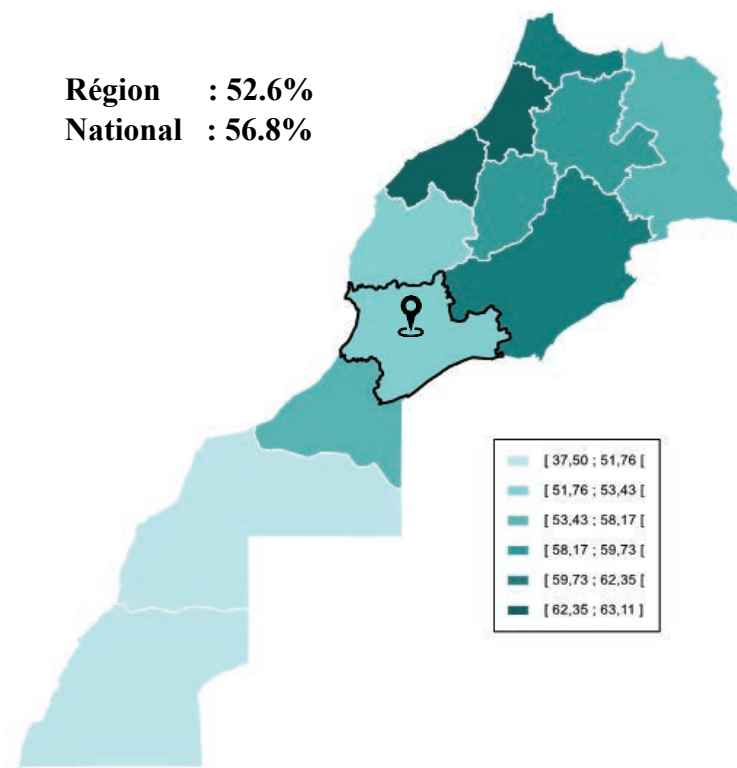
La région de Souss-Massa a affiché un indice sous-dimensionnel de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » de 52.6% en 2018. Néanmoins, la couverture en offre d'enseignement demeure inférieure à celle du niveau national. En effet, l'indice régional est inférieur de 4.2 points de la moyenne nationale (56.8%). Entre 2015 et 2018, l'indice de la région s'est faiblement accru de 0.7 point pour enregistrer la deuxième augmentation la plus faible au niveau régional. À titre d'exemple, que la région de Casablanca-Settat a connu une hausse de 3.1 points marquant ainsi l'augmentation la plus élevée au niveau régional.

Quatre communes de plus sont couvertes par l'enseignement secondaire qualifiant entre 2015 et 2018

Le taux de couverture des communes de la région de Souss-Massa par l'enseignement secondaire qualifiant enregistre une valeur de 33.7% en 2018. Ainsi, parmi 175 communes, 59 sont couvertes par cet enseignement. Entre 2015 et 2018, la région a pu améliorer ce taux de 2.3 points, soit l'équivalent de quatre communes de plus qui ont abrité l'inauguration de nouveaux lycées dans la région. Ce rythme reste inférieur à celui du niveau national et la région de Fès-Meknès a pu couvrir 14 communes de plus sur la même période.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 52.6%
National : 56.8%

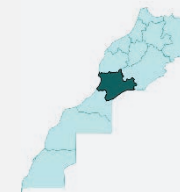




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



L'écart entre les milieux le plus élevé des sous-dimensions de « l'équité et égalité des chances »

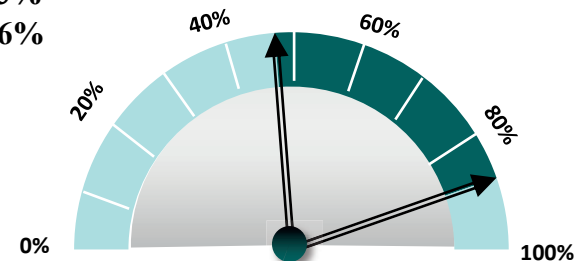
L'écart urbain-rural de la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » a légèrement diminué entre 2015 et 2018 passant de 42.5 à 41.7 points. Pour cette même période, une très faible extension de la couverture en offre d'enseignement est relevée spécifiquement en milieu rural où l'indice est passé de 46.8% à 47.6%, ce qui explique en grande partie la rigidité à la baisse de l'écart urbain-rural. Parmi les neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances », celle de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » marque l'écart inter-milieux le plus élevé. De plus, il dépasse de 12.6 points le deuxième écart le plus élevé (l'écart urbain-rural dans l'extension de l'enseignement post-obligatoire).

Une inégalité territoriale dans la couverture en offre d'enseignement secondaire qualifiant en milieu rural

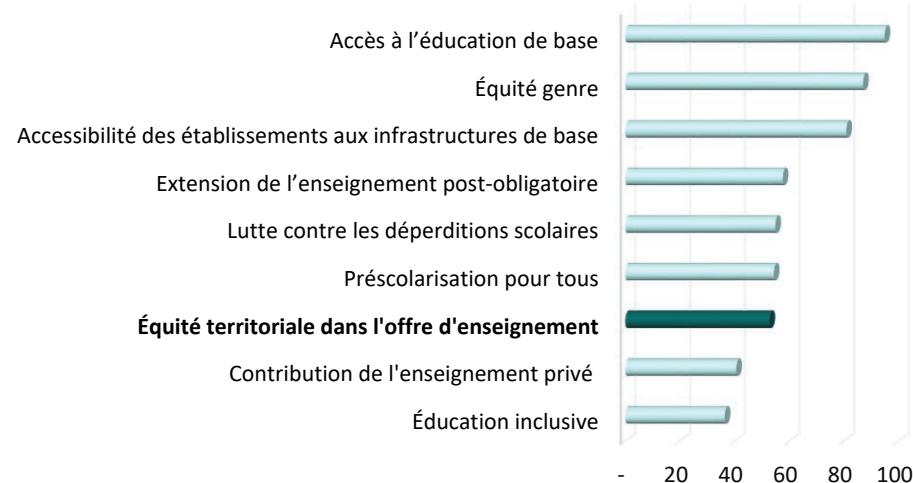
Les 21 communes urbaines de la région de Souss-Massa témoignent d'une disponibilité totale de l'offre d'enseignement secondaire qualifiant. Par contre, seules 38 parmi les 154 communes rurales sont couvertes par ce cycle d'enseignement. Pour l'enseignement supérieur, l'écart entre les deux milieux est d'autant plus élevé puisque seules 9 communes rurales présentent une offre d'enseignement de proximité.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 89.3%
Rural : 47.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

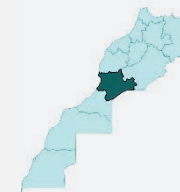




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



Le manque de services d'assainissement adéquats favorise la transmission rapide de maladies, et l'absence d'infrastructure d'eau potable peut même exposer les élèves à des maladies hydriques. Ainsi, la nécessité de doter les établissements, de tous les cycles d'enseignement, d'infrastructures de base s'impose comme priorité afin de garantir les conditions essentielles de l'équité.

Troisième sous-dimension la plus performante de la région

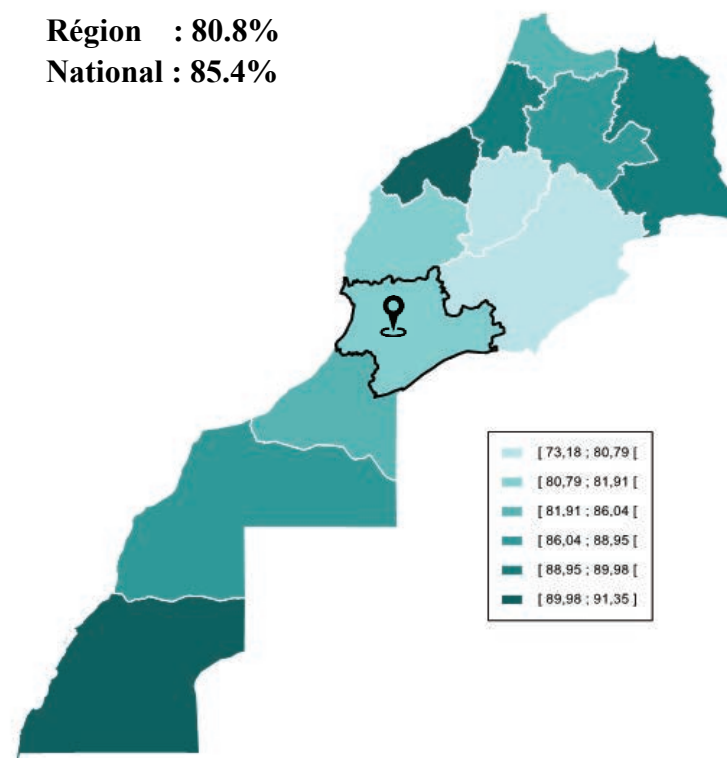
La région de Souss-Massa enregistre un indice sous-dimensionnel « d'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » de 80.8%. Celui-ci reste inférieur de 4.6 points par rapport à celui du niveau national (85.4%). Néanmoins, par rapport aux neuf sous-dimensions de l'équité, « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » présente le troisième indice sous-dimensionnel le plus élevé.

Des écoles primaires non raccordées au réseau d'eau potable

La part des établissements du primaire raccordés au réseau d'assainissement pénalise relativement la région puisqu'elle atteint seulement 40.6% en 2018. Il est à noter également que seuls deux tiers des écoles primaires sont reliés à une source d'eau potable en 2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 80.8%
National : 85.4%

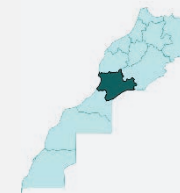




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



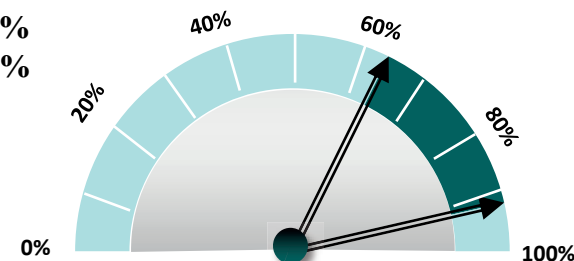
L'accessibilité des établissements aux infrastructures de base devrait être renforcée en milieu rural

Le manque d'accessibilité aux infrastructures de base en milieu rural constitue l'un des principaux freins à l'équité et à l'égalité des chances. En effet, l'écart inter-milieux par rapport à cet indice sous-dimensionnel, s'élève à 28.2 points en 2018 pour la région de Souss-Massa. Bien que « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » se trouve parmi les trois premières sous-dimensions de la région à présenter les indices les plus élevés, elle se retrouve néanmoins parmi celles présentant également les écarts urbain-rural les plus élevés. En effet, le facteur « milieu » explique la part la plus importante du déficit de cette sous-dimension. Ainsi, le niveau de raccordement au réseau d'assainissement reste largement moins important en milieu rural. Le taux de raccordement des écoles rurales du primaire au réseau d'assainissement ne dépasse pas 6.8%. Pour le même cycle d'enseignement, ce taux s'élève à 84.2% en milieu urbain. Ceci est également confirmé pour les autres cycles scolaires avec un degré de gravité moindre.

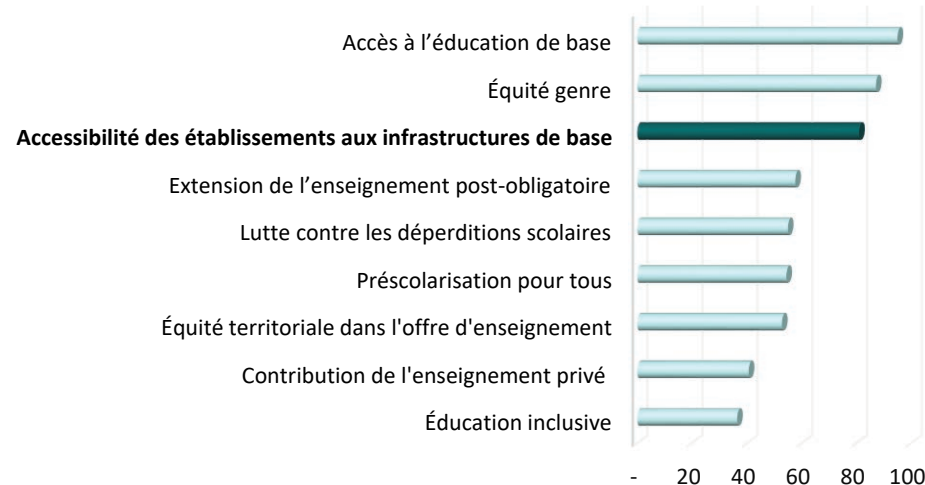
Par ailleurs, la part des établissements sans murs de clôture au primaire demeure importante, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (12.2% et 10.6% respectivement).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 92.8%
Rural : 64.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

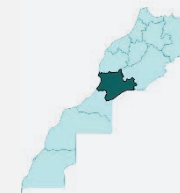




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



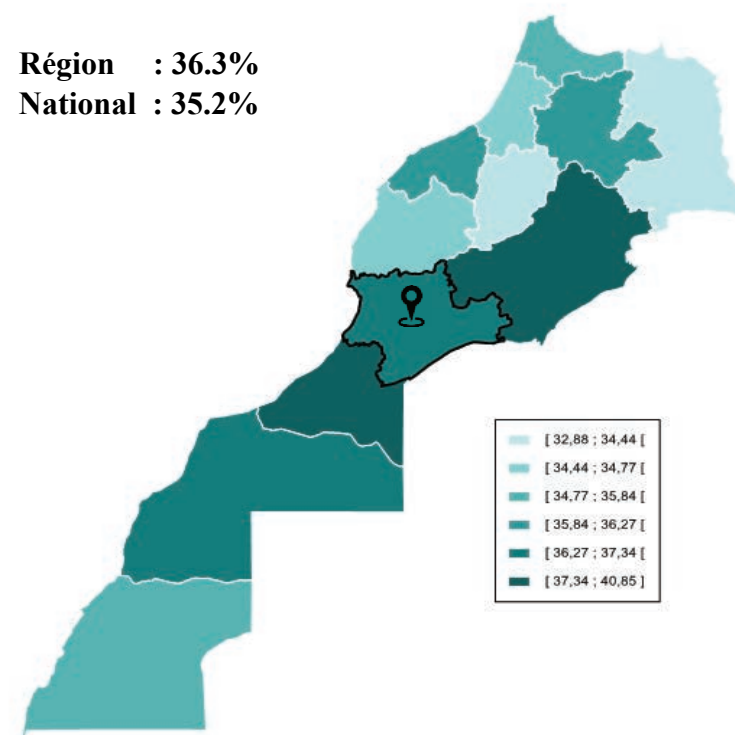
La construction de l'indice sous-dimensionnel de « l'éducation inclusive » est fondée sur six indicateurs liés d'une part au niveau d'équipement des établissements par une infrastructure adaptée aux élèves en situation de handicap et d'autre part au niveau de scolarisation des enfants en situation de handicap. Par ailleurs, il y a lieu de noter que la Vision Stratégique a considéré la réussite du pari de l'éducation inclusive comme étant au cœur de la concrétisation de l'équité et de la justice sociale.

La région de Souss-Massa est au tiers du chemin de la concrétisation de l'inclusion scolaire

L'indice de la sous-dimension de « l'éducation inclusive » succède aux huit autres sous-dimensions de l'équité et égalité des chances et réalise pour la région de Souss-Massa une valeur de 36.3%. La région dépasse le niveau national qui enregistre une valeur de 35.2% pour l'indice sous-dimensionnel de « l'éducation inclusive » en 2018. Souss-Massa est bien positionnée pour la sous-dimension de « l'éducation inclusive », puisqu'elle occupe le quatrième rang. Il est à souligner, qu'au niveau national, près d'un tiers des établissements du secondaire collégial et qualifiant sont dotés de matériel et infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 36.3%
National : 35.2%

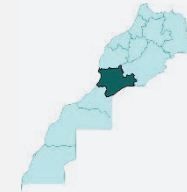




SOUSS-MASSA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



La sous-dimension qui réduit l'écart inter-milieux

La région de Souss-Massa enregistre un écart inter-milieu de 5.5 points seulement. La comparaison des écarts inter-milieux des neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances », révèle que la région de Souss-Massa marque son plus faible écart entre les deux milieux pour la sous-dimension de « l'éducation inclusive ».

L'écart inter-milieux s'accroît avec l'âge des enfants en situation de handicap

Dans la région de Souss-Massa, la différence du taux de scolarisation entre les milieux urbain et rural chez les enfants en situation de handicap âgés de 15 à 17 ans s'élève à 21.1% en défaveur du milieu rural. Cette différence décroît à 10.8% pour les enfants en situation de handicap entre 12 et 14 ans et s'annule presque pour les enfants entre 6 et 11 ans à une différence de 0.8% seulement.

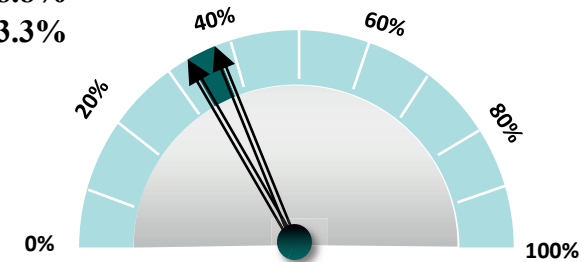
L'inclusion scolaire au primaire nécessite, outre l'accompagnement, du matériel adapté

Au niveau national, le matériel et les infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap au primaire restent un luxe dont ne disposent que 17.3% des établissements du primaire en 2018.

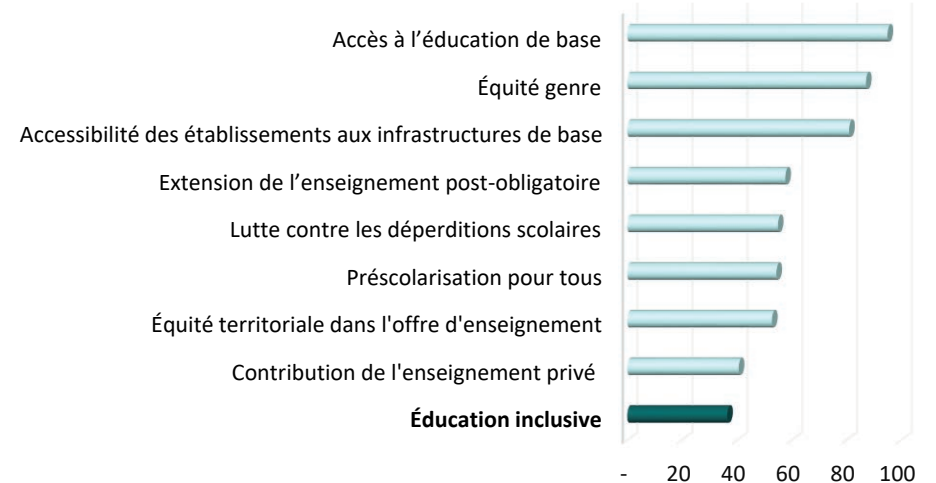
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 38.8%

Rural : 33.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

B

SOUSS-MASSA

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



B

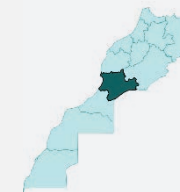




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires



À l'exception des régions de Casablanca-Settat et de l'Oriental, le niveau des acquis scolaires des élèves de Souss-Massa dépassent celui de toutes les autres régions

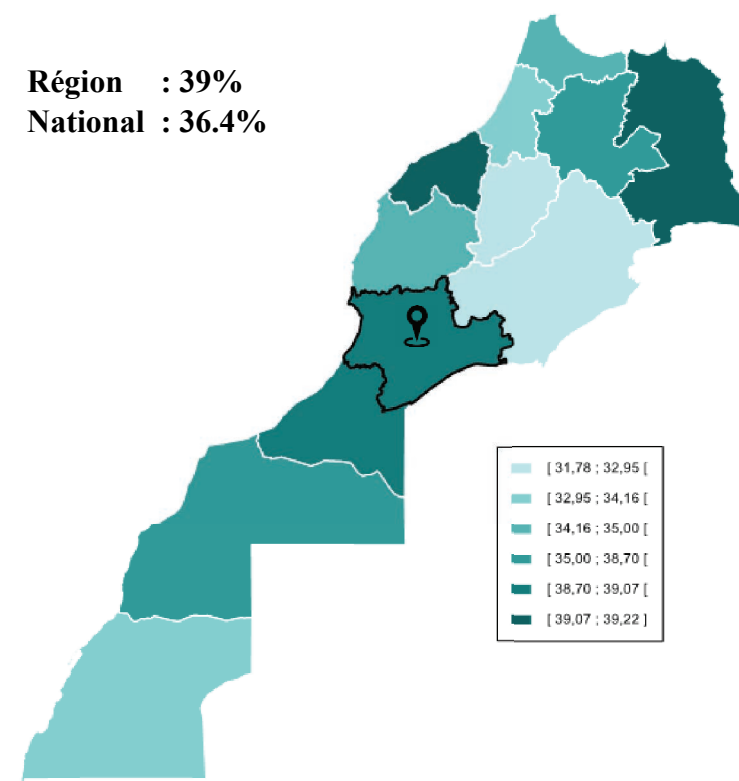
En 2018, le niveau de l'indice sous-dimensionnel des acquis scolaires des élèves de la région de Souss-Massa est évalué à 39%. Ce dernier surpasse celui de neuf régions marocaines et dépasse de 2.6 points celui du niveau national (36.4%).

Les élèves du secondaire collégial de Souss-Massa sont les meilleurs en mathématiques

Les élèves en deuxième année du secondaire collégial de Souss-Massa ont plus d'habileté à maîtriser les compétences de base en mathématiques et en sciences que leurs camarades des autres régions. En effet, 48.5% et 53.4% de ces élèves ont atteint au moins le seuil minimal de compétence respectivement en mathématiques et en sciences, ce qui confère à Souss-Massa la première place au niveau régional pour ces deux indicateurs. Ceci a des retombées positives sur le score moyen des élèves en mathématiques et en sciences. En effet, Souss-Massa maintient la première position au niveau régional pour le score moyen en mathématiques et se place au deuxième rang pour celui en sciences. En outre, Souss-Massa est la seule région à avoir un score moyen supérieur à 400 pour les mathématiques.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 39%
National : 36.4%

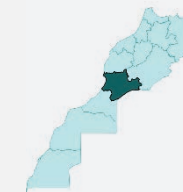




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires



De bonnes performances des élèves urbains et ruraux par rapport aux autres régions impliquant un faible écart urbain-rural

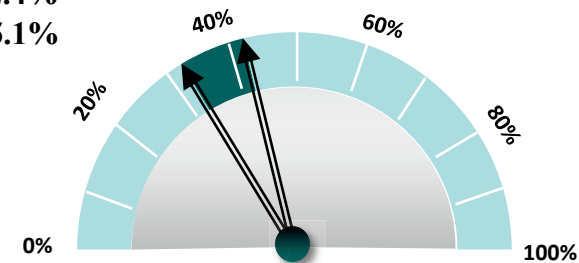
Le niveau des acquis des élèves du milieu urbain de la région de Souss-Massa est relativement bon vu le rang qu'elle occupe par rapport à l'indice sous-dimensionnel dans ce milieu (le deuxième après celui de Casablanca-Settat). L'indice sous-dimensionnel de la région en milieu rural, quoiqu'inférieur de 7.3 points à celui du milieu urbain, demeure tout de même supérieur au niveau national rural de 4.7 points.

Les élèves scolarisés dans le milieu urbain de la région performant mieux en mathématiques et en sciences qu'en lecture

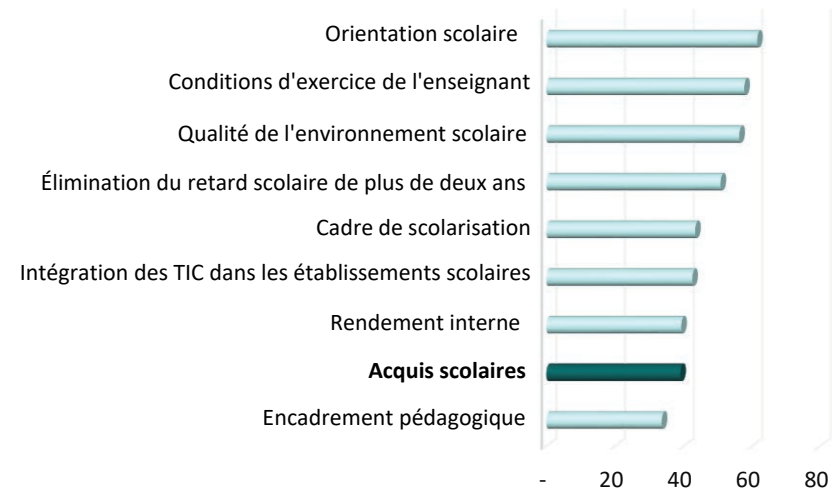
Les élèves scolarisés dans le milieu urbain de la région réalisent de bonnes performances, aussi bien en mathématiques qu'en sciences. En effet, que se soit au primaire ou au secondaire collégial, la région de Souss-Massa présente une proportion d'élèves ayant atteint le seuil minimal de compétence en mathématiques et en sciences parmi les plus élevée au niveau régional. Les élèves du milieu rural ne performant pas aussi bien que leurs camarades du milieu urbain mais présentent un score moyen qui dépasse celui du niveau national rural. En ce qui concerne les compétences en lecture, les résultats demeurent moyens pour les deux milieux.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 42.4%
Rural : 35.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

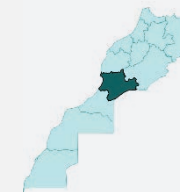




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



La région de Souss-Massa dépasse la moyenne nationale

La sous-dimension « cadre de scolarisation » se rapporte à l'encombrement des classes et à l'existence de classes à cours multiples au primaire. La région de Souss-Massa enregistre entre 2015 et 2018 la troisième plus grande augmentation de l'indice sous-dimensionnel du « cadre de scolarisation », soit 6.2 points. En 2018, cet indice a dépassé celui du niveau national de 0.6 point (43.3 contre 42.7).

Diminution importante des classes à cours multiples

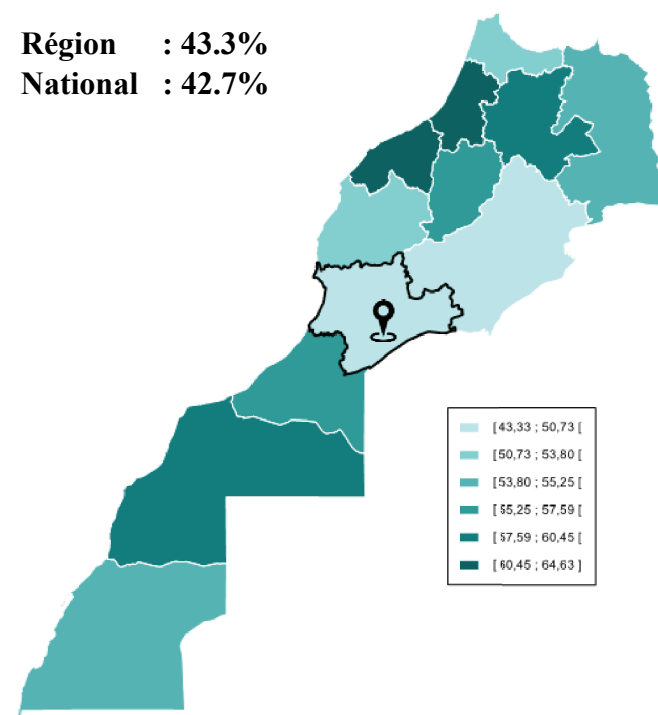
Parmi toutes les régions marocaines, la plus importante diminution de la proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire a été constatée à Souss-Massa, soit 3.7 points (de 18.4% en 2015 à 14.7% en 2018).

Fluctuations de la taille moyenne des classes

Suite aux départs des enseignants à la retraite anticipée entre 2016 et 2017, la taille moyenne des classes au primaire et surtout au secondaire collégial, a connu une relative hausse entre 2016 et 2017 puis a repris la baisse entre 2017 et 2018. Entre 2015 et 2018, la région de Souss-Massa a gagné 12 points d'indice au niveau de la réduction de la taille moyenne de classe au secondaire qualifiant, soit de 33 en 2015 à 31 en 2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 43.3%
National : 42.7%

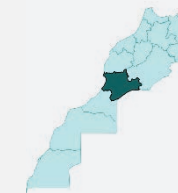




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



Un cadre de scolarisation moins favorable pour les élèves du milieu rural

Affichant un écart inter-milieux de 10.3 points en 2018, la région de Souss-Massa a pu légèrement réduire l'écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel « cadre de scolarisation ». Ce dernier était de 11.5 points en 2015 et est resté depuis en faveur du milieu urbain.

Les classes à cours multiples, un phénomène qui caractérise le milieu rural

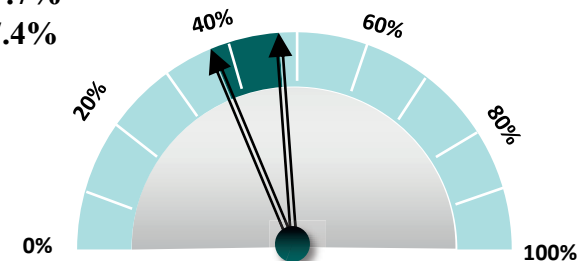
Bien que la taille moyenne de classe au primaire favorise le milieu rural (21.2 contre 28.4), le phénomène des classes à cours multiples le pénalise en faveur du milieu urbain. En effet, 28% des élèves du primaire du milieu rural de la région sont scolarisés dans des classes multi-niveaux, contre une proportion quasi-nulle dans le milieu urbain.

L'encombrement des classes concerne le secondaire collégial suivi du secondaire qualifiant notamment dans le milieu rural

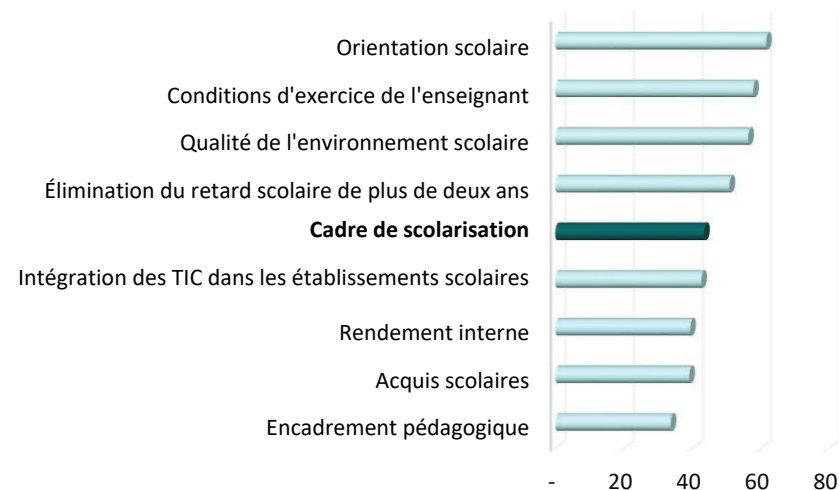
En 2018, la taille moyenne des classes dans les cycles secondaires collégial et qualifiant, s'élève pour atteindre 34.6 et 32.4 élèves par classe respectivement dans le milieu rural contre 33.9 et 30.5 dans le milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 47.7%
Rural : 37.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

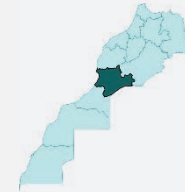




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



Un effort important de la région pour réduire les déperditions scolaires entre 2015 et 2018

La région de Souss-Massa a déployé un effort considérable pour gagner quatre points d'indice entre 2015 et 2018. En 2018, la région affiche un indice sous-dimensionnel du «rendement interne » de l'ordre de 39.2% et avance de trois places dans le classement régional, occupant ainsi le huitième rang. Le décalage de la région par rapport au niveau national pour cet indice a aussi diminué de 6 à 3.3 points.

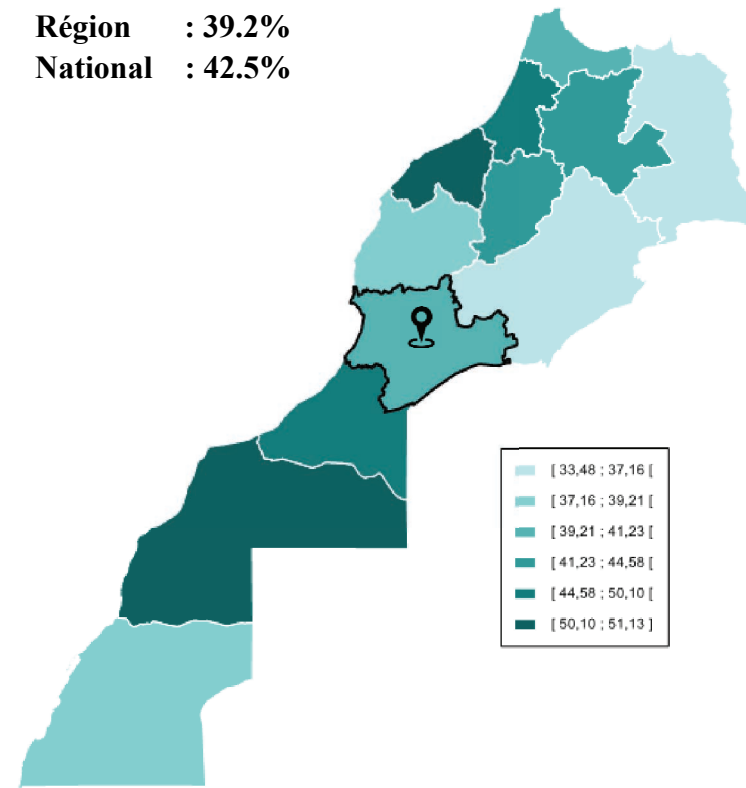
Le taux d'achèvement au secondaire collégial se détériore mais le taux de diplomation au supérieur s'améliore significativement

En 2018, un quart des élèves réussissent leur parcours au secondaire collégial sans redoublement, la région ayant perdu à cet égard 3.3 points par rapport à 2015. Cependant, au primaire, 52.4% des élèves ont réussi leur parcours sans redoublement contre 48% en 2015 et 13% ont achevé le secondaire qualifiant en 2018 contre 12.5% en 2015.

Par ailleurs, c'est au niveau de l'enseignement supérieur que la région a connu une avancée significative, avec 53.1% d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 2018 contre 41.5% seulement en 2015, soit une amélioration de 11.6 points dans cet indicateur.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 39.2%
National : 42.5%

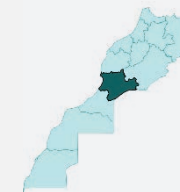




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



Amélioration du taux d'achèvement au primaire pour les deux milieux

Même si l'écart inter-milieux, tous cycles confondus, s'est réduit de 1.4 point entre 2015 et 2018 pour l'indice sous-dimensionnel du « rendement interne » de la région de Souss-Massa, celui du primaire s'est légèrement accru de 0.55 point pour la même période. En effet, le milieu urbain de la région a connu une augmentation dans le taux d'achèvement sans redoublement au primaire supérieure à celle constatée en milieu rural, soit 4.4 points (de 58.8% en 2015 à 63.2% 2018) contre 3.9 points (de 38.9% à 42.8%).

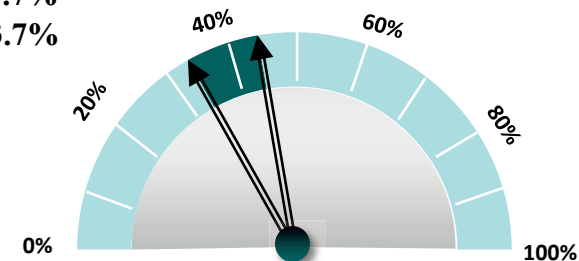
Le taux d'achèvement au secondaire collégial a connu une diminution plus importante en milieu urbain

L'écart urbain-rural au secondaire collégial s'est réduit en raison, notamment, de la chute de 4.7 points du taux d'achèvement sans redoublement, passant de 30.6% en 2015 à 25.9% en 2018.

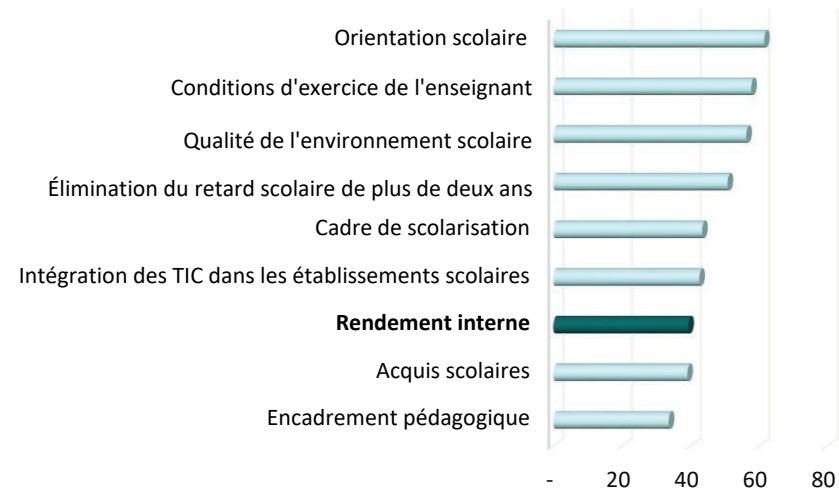
Par ailleurs, la part du déficit de la sous-dimension « rendement interne » rapportée au déficit global de la « qualité de l'éducation » pour la région s'élève à 12.7%, représentant ainsi la 3^e sous-dimension la plus déficitaire après celles de « l'encadrement pédagogique » et des « acquis scolaires ».

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 44.7%
Rural : 33.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

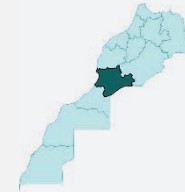




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



L'encadrement pédagogique : le point faible de la région

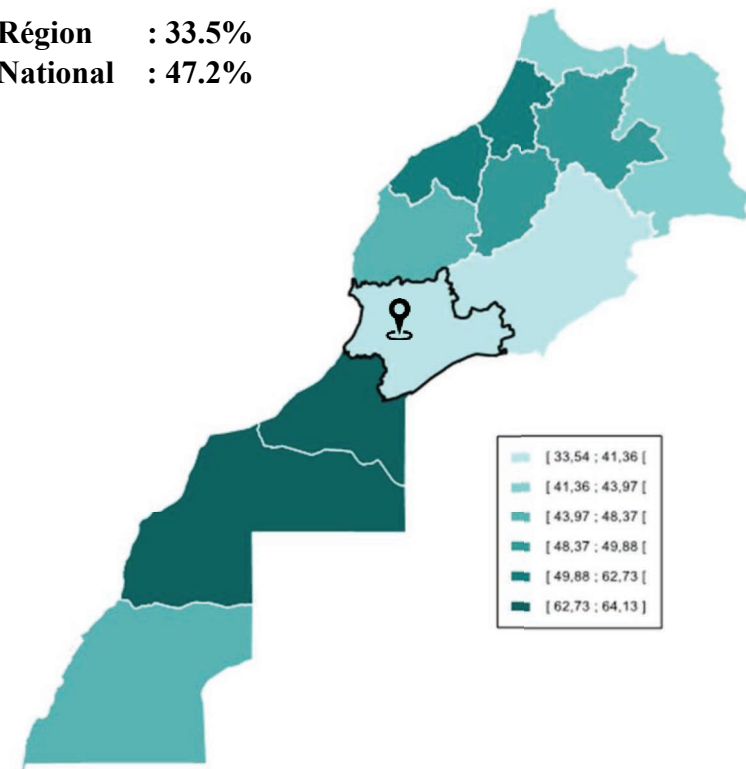
L'indice sous-dimensionnel de « l'encadrement pédagogique » de la région de Souss-Massa est le plus faible de toutes les régions marocaines en 2018. Il est de l'ordre de 33.5%, largement en-dessous de la moyenne nationale (47.2%), soit 13.7 points. Ce qui confère à Souss-Massa la dernière place au niveau régional. Si le recul de « l'encadrement pédagogique » est une caractéristique commune à toutes les régions du Maroc, Souss-Massa est néanmoins l'une des trois régions marquant la plus grande diminution du niveau d'encadrement pédagogique par rapport à 2015 (4.6 points).

L'augmentation de l'effectif des étudiants n'est pas compensée par un recrutement important des enseignants du supérieur

La région de Souss-Massa occupe le dernier rang, en 2018, par rapport au taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur. Il s'agit d'un ratio de 92 étudiants par enseignant. Même si Drâa-Tafilalet n'a pas une université propre à part entière sur son territoire, elle devance Souss-Massa dans le classement régional par rapport à cet indicateur. En effet, ce dernier enregistre un taux d'encadrement au supérieur de 76 étudiants par enseignant. De même, la région occupe la dernière place au secondaire qualifiant et se voit déclassée au secondaire collégial (9^e place). En revanche, elle est bien positionnée au primaire (3^e place).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 33.5%
National : 47.2%

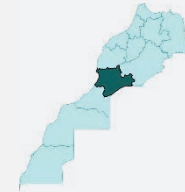




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



Le milieu urbain de la région se caractérise par un niveau d'encadrement pédagogique plus faible que celui du milieu rural

L'évolution de l'indice sous-dimensionnel de « l'encadrement pédagogique » emprunte deux sens opposés dans les deux milieux de la région de Souss-Massa. En effet, l'écart urbain-rural s'est légèrement réduit entre 2015 et 2018 (0.25 point) pour atteindre 8.2 points en faveur du rural. L'indice sous-dimensionnel du milieu urbain a diminué relativement de 0.2 point pour afficher une valeur de 29.2% en 2018. Le milieu rural, quant à lui, a gagné 8 points d'indice et s'élève à 37.4%.

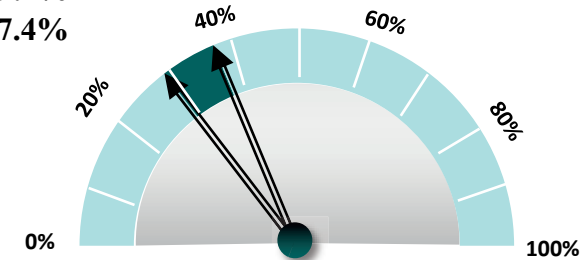
Le milieu rural de la région Souss-Massa affiche le ratio élèves par enseignant le plus faible au primaire

Le nombre d'élèves par enseignant en milieu rural du primaire confirme le même constat relevé pour les deux milieux confondus. De plus, les classes dans les écoles primaires rurales sont moins encombrées que celles dans le milieu urbain. En effet, le ratio élèves par enseignant qui atteint 31 dans le milieu urbain de la région Souss-Massa, n'est que de 21 dans le milieu rural, soit le ratio le plus faible au niveau régional.

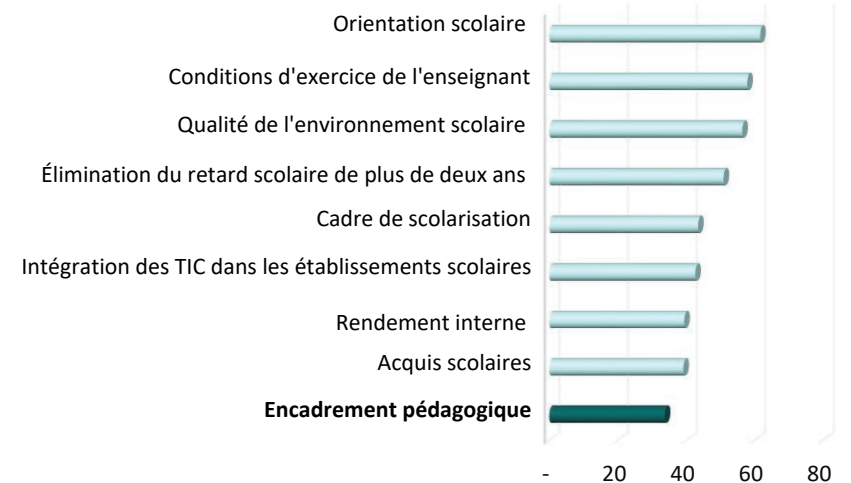
Au secondaire collégial, le constat est plutôt différent puisque le nombre d'élèves par enseignant s'équilibre entre les milieux urbain et rural aux alentours de 24.7 élèves par enseignant. Quant au secondaire qualifiant, cet indicateur est de l'ordre de 16 en milieu rural et de 18 en milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 29.2%
Rural : 37.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

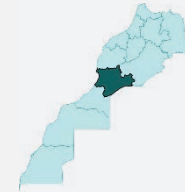




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



La région de Souss-Massa est classée à l'avant-dernière position dans l'élimination du retard scolaire

Quoique l'indice sous-dimensionnel du retard scolaire de la région de Souss-Massa ait gagné 3 points entre 2015 et 2018, la région enregistre toujours un retard par rapport à la moyenne nationale, soit 5.3 point en 2018. La région de Souss-Massa est classée à l'avant-dernière position dans l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans.

Les élèves du secondaire qualifiant sont plus sujets au retard scolaire dans la région

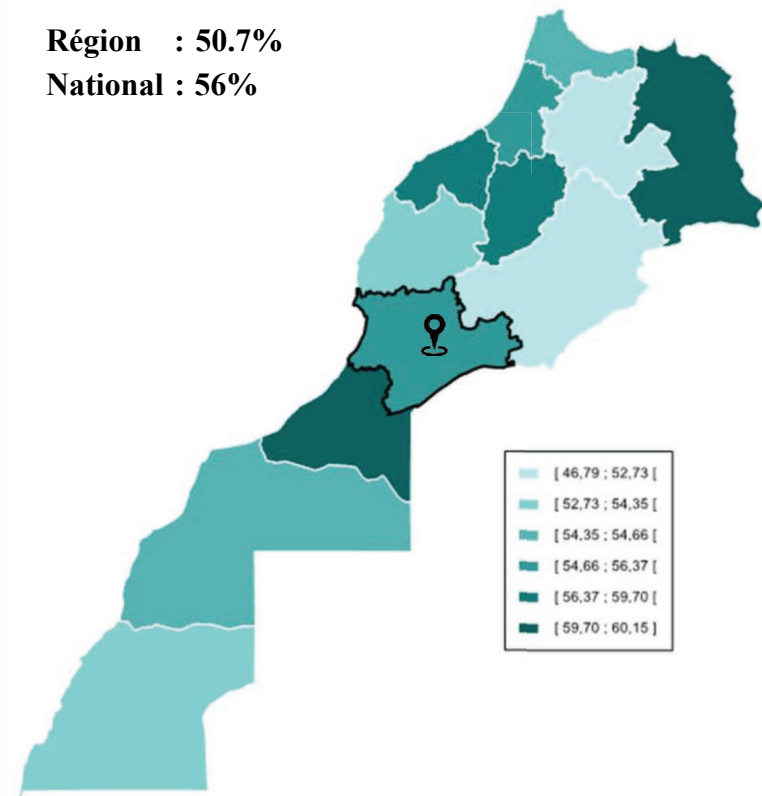
La proportion des élèves en retard scolaire d'au moins de deux années a diminué de 4.9 points au primaire. Néanmoins, 16 écoliers sur 100 sont encore scolarisés, tardivement ou redoublent au moins deux fois.

Au secondaire collégial, 35.6% élèves de la région sont au moins âgés de plus de deux que l'âge théorique de leur niveau actuel de scolarité. Ceci est principalement expliqué par le taux de redoublement qui s'est accru de 3 points sur la période 2015-2018.

Au secondaire qualifiant, une proportion qui s'élève même à 39% est enregistrée pour les élèves scolarisés ayant au moins deux ans de retard scolaire.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 50.7%
National : 56%

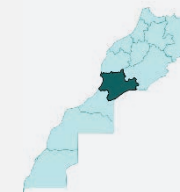




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



Le retard scolaire s'amplifie dans le milieu rural de la région Souss-Massa

L'indice sous-dimensionnel de l'élimination du retard scolaire enregistre un écart inter-milieux de 16.4 points en 2018 contre 19.1 points en 2015, en faveur du milieu urbain. Le milieu rural a gagné 4.4 points alors que le milieu urbain n'a avancé que de 1.7 point.

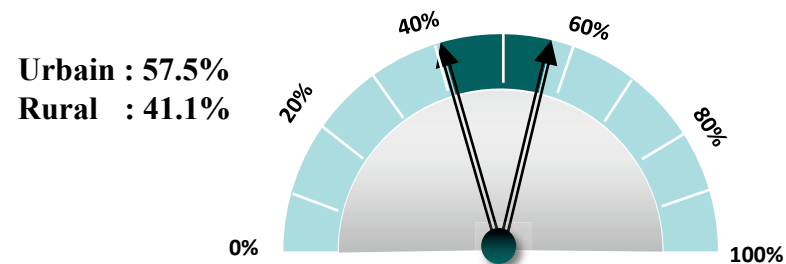
Le retard scolaire se réduit considérablement dans le milieu rural au primaire

Le retard scolaire est plus souvent prononcé dans le milieu rural que dans le milieu urbain dans les trois cycles scolaires. Néanmoins, le milieu rural a connu une amélioration de la position de la région pour cet indicateur au primaire. En effet, la région occupait la 10^e place en 2015 avec un indice de 44.1% puis s'est classée au 8^e rang en 2018 avec une valeur de 57.7%.

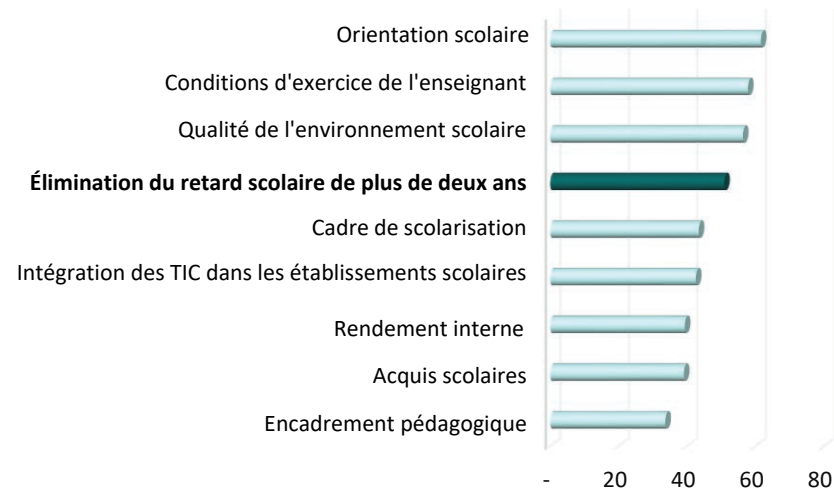
La contribution la plus importante à l'écart urbain-rural de la dimension de la « qualité de l'éducation »

La sous-dimension de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » présente la contribution la plus importante à l'écart urbain-rural de la dimension de la « qualité de l'éducation », soit une proportion de 26.3%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

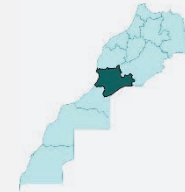




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



La qualité de l'environnement scolaire dans la région de Souss-Massa reste relativement meilleure par rapport à celle du niveau national

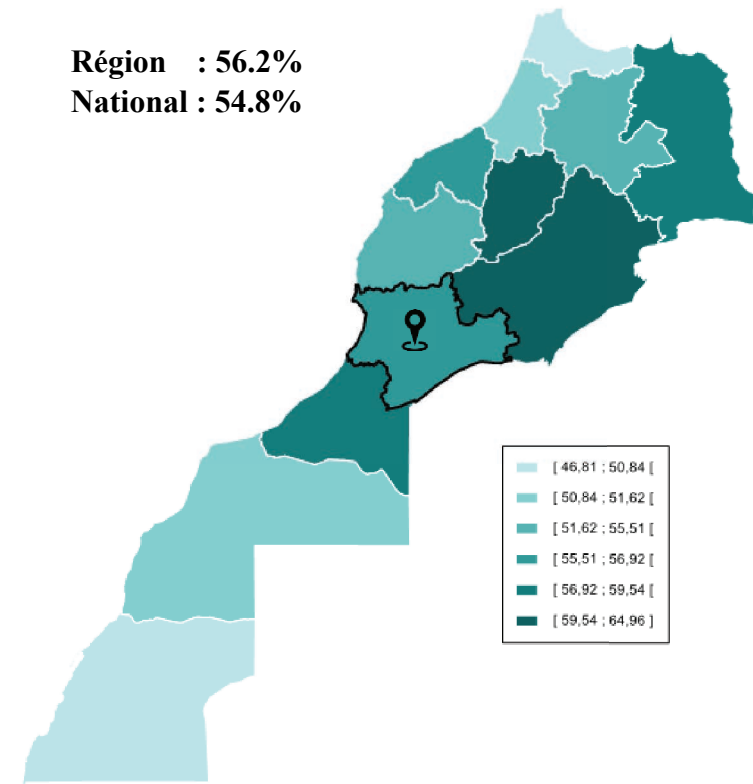
Force est de constater que la région de Souss-Massa figure parmi les régions ayant un climat des établissements scolaires favorable par rapport au niveau national. En effet, la région affiche un indice sous-dimensionnel de 56.2% en 2018 et dépasse le niveau national de 1.4 point. De surcroît, les milieux urbain et rural de la région sont équivalents pour cette sous-dimension, avec l'écart inter-milieux le plus faible au niveau régional (0.1 point).

Les actes de harcèlement, de violence, de vol et d'intimidation sont beaucoup plus fréquents dans les écoles primaires

Dans la région de Souss-Massa, 26% des élèves du secondaire collégial déclarent être exposés à des actes de harcèlement, de violence, de vol ou d'intimidation. Cette proportion demeure relativement faible en comparaison aux autres régions marocaines. En effet, la région présente, pour ce cycle d'enseignement, la troisième valeur la plus faible au niveau régional. En revanche, cette proportion s'élève pour atteindre 35.8% au primaire, soit la troisième valeur la plus élevée au niveau régional.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 56.2%
National : 54.8%

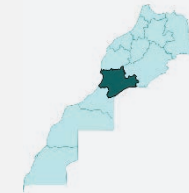




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



Selon les données de PIRLS, les élèves du primaire dans le milieu rural de Souss-Massa sont plus disciplinés

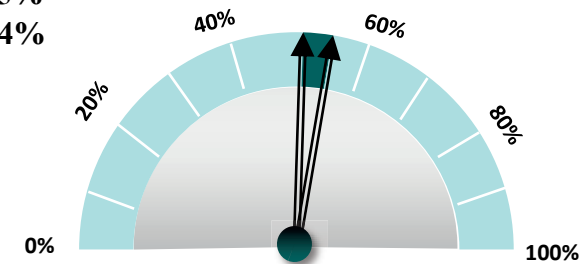
Les déclarations des directeurs d'établissements révèlent que la récurrence des problèmes de discipline (retard, absentéisme ...) au secondaire collégial dans le milieu rural dépasse de 16.8 points celle du milieu urbain. En effet, selon PIRLS 2016, elle est estimée à 67.2%, alors qu'au primaire, les problèmes de discipline surviennent à une fréquence de 79.3% dans le milieu urbain contre 43.3% dans le milieu rural.

Les déclarations des enseignants sur l'ordre et la sécurité varient selon la matière et le niveau enseignés

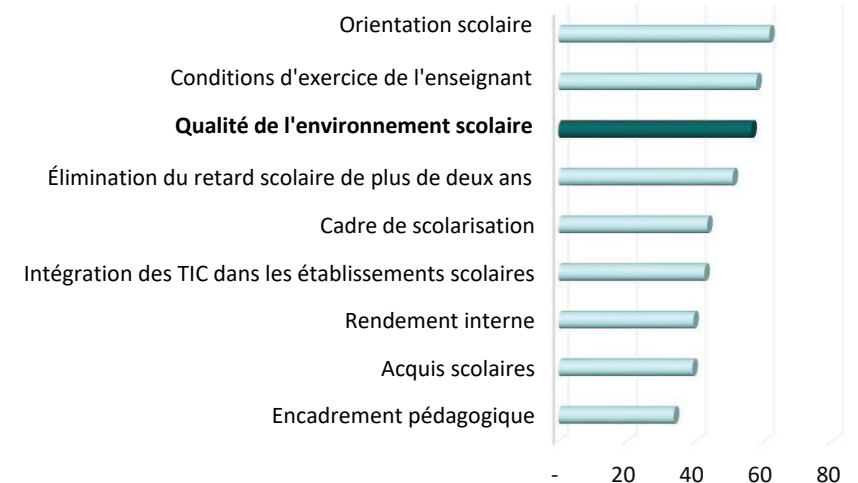
La proportion des élèves au primaire dont les enseignants en mathématiques estiment que le climat au sein de leur établissement est en ordre et sécurisé atteint 70.6% dans le milieu rural contre 50.7% dans l'urbain. Au secondaire collégial, ces proportions se rapprochent dans les deux milieux urbain (47.3%) et rural (45.4%). Dans le milieu urbain, 90.7% des élèves du primaire apprennent les sciences chez des enseignants qui croient que le climat dans leur établissement est sécurisé. Dans le milieu rural, cette proportion est de 46.2% seulement. Pour les sciences au secondaire collégial, 67.9% des élèves du milieu rural apprennent chez des enseignants qui assument qu'ils enseignent dans un climat sécurisé. Dans le milieu urbain, cette proportion est de 51.1%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 55.5%
Rural : 55.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

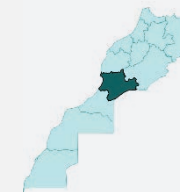




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



Un classement moyen de la région en matière de conditions d'exercice du métier de l'enseignant

L'indice sous-dimensionnel de la région de Souss-Massa qui nous renseigne sur les conditions d'exercice du métier de l'enseignant affiche une valeur de 57.6%. Ce dernier, qui reste supérieur à la moyenne nationale (56.8%), positionne Souss-Massa au 5^e rang du classement régional.

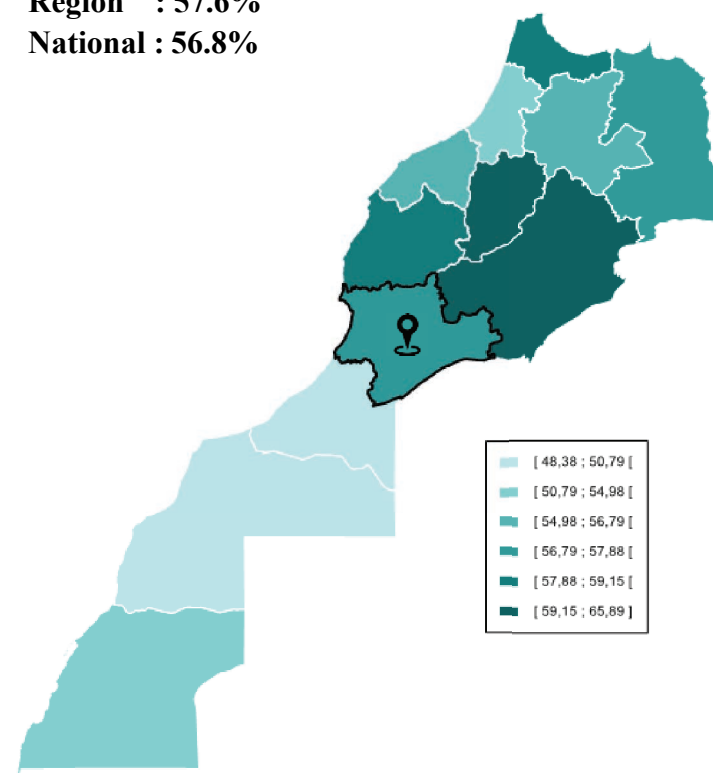
Les conditions d'enseignement des mathématiques au secondaire collégial sont les plus favorables de la région

Au primaire, les enseignants en mathématiques déclarent plus souvent être confrontés à des défis concernant le niveau des élèves ou l'exercice de leur métier. En effet, pour 64.4% des élèves, leurs enseignants déclarent être confrontés à un faible niveau des élèves. Cette proportion baisse pour atteindre 47.2% pour les mêmes enseignants quand il s'agit des défis liés à l'exercice de leur métier.

S'agissant du secondaire collégial, la région de Souss-Massa occupe le 3^e rang avec 56.1% des élèves de ce cycle dont les enseignants en mathématiques déclarent être confrontés à des défis concernant le niveau des élèves. Cette proportion devient 21.2% pour les mêmes enseignants quand il s'agit des défis liés à l'exercice de leur métier, plaçant la région au 2^e rang pour cet indicateur.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 57.6%
National : 56.8%

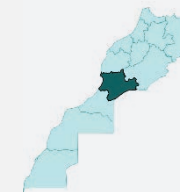




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



La région de Souss-Massa conserve une bonne position dans les conditions d'enseignement en sciences et en lecture

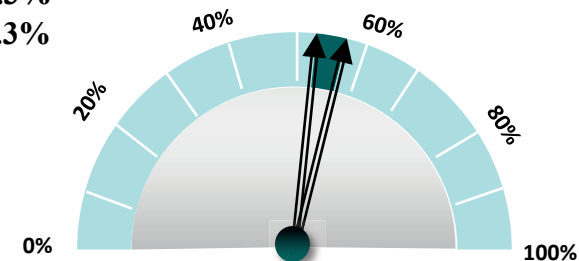
À l'exception des mathématiques au primaire, les enseignants de Souss-Massa déclarent ne pas être confrontés à autant d'entraves, que leurs collègues dans les autres régions. En effet, la région se classe au 2^e rang pour la proportion des élèves dont les enseignants déclarent être confrontés à des difficultés liées au niveau des élèves en sciences au secondaire collégial (47.5%) et occupe le 3^e rang pour l'éveil scientifique au primaire avec 44.7%. Souss-Massa garde le même rang et enregistre un indice de 56.6% pour la lecture au primaire.

Un écart inter-milieu en faveur du milieu urbain

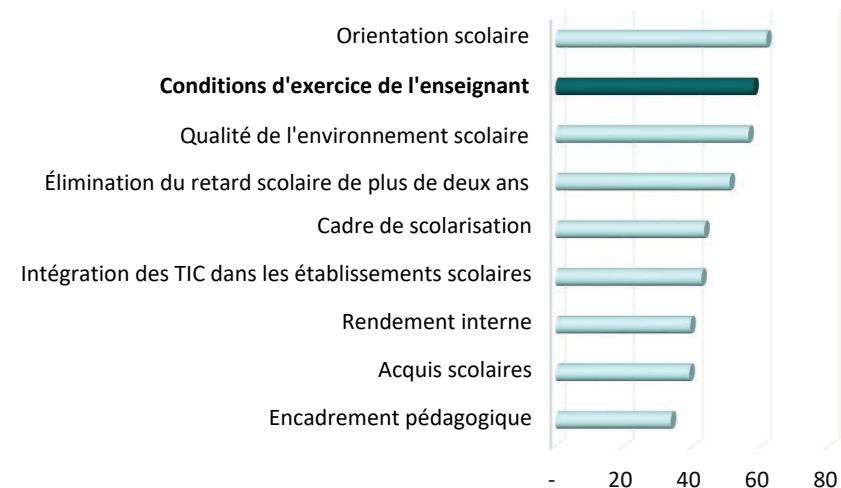
Les enseignants du milieu urbain sont, en général, moins confrontés à des difficultés d'exercice que leurs collègues en milieu rural. En témoigne pour cela le niveau de l'indice régional qui est de 60.3% dans l'urbain contre 53.3% dans le milieu rural, soit un écart de 7 points. Cet écart désavantage grandement la région qui chute au 10^e rang du classement en milieu rural, mais se hisse au 2^e rang en milieu urbain. Par ailleurs, les enseignants du milieu rural sont plus confrontés aux problèmes liés au niveau des élèves au primaire, soit un écart inter-milieux de 16.8 et 33.6 points respectivement pour les mathématiques et l'éveil scientifique.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 60.3%
Rural : 53.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

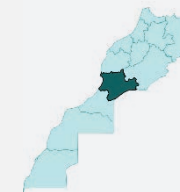




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

8 – Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires



Un niveau supérieur à la moyenne dans l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

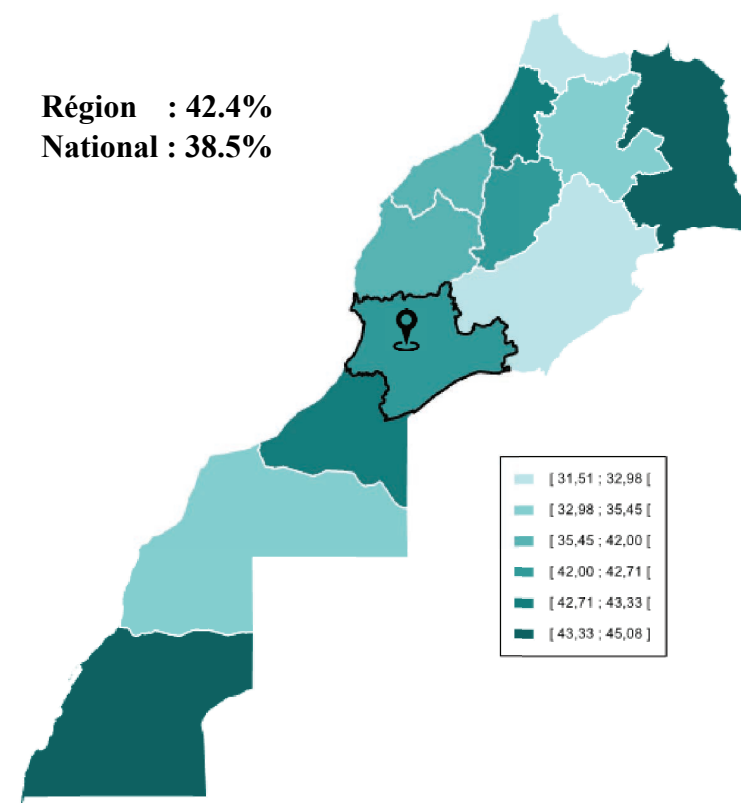
Avec un indice d'intégration des technologies numériques de 42.4% en 2018, la région de Souss-Massa a gagné 6.4 points par rapport à 2015. La région est l'une des sept qui dépassent la valeur de l'indice sous-dimensionnel national. Néanmoins, son rythme d'évolution demeure relativement faible puisqu'elle a perdu une place au niveau régional (elle est passée du 4^e au 5^e rang entre 2015 et 2018).

La part des établissements du primaire ayant accès à internet ne dépasse pas 37% en 2018 dans la région

Au primaire, presque le tiers des établissements (31.5%) ont un accès à internet en 2015. Entre 2015 et 2018, bien que la région de Souss-Massa ait gagné 5.5 points, elle a perdu quatre places au classement régional pour passer de la 1^{re} à la 5^e région (37% des établissements du primaire ont accès à l'internet en 2018). À l'encontre de cela, et durant la même période, la région a gagné deux places pour les deux cycles secondaires collégial et qualifiant pour occuper, en 2018, les 3^e et 5^e rangs respectivement. Malgré cette avancée au classement régional, la région n'est parvenue à raccorder à internet que 43.1% et 47.2% des établissements respectivement pour les deux cycles secondaires avec des regains respectifs de 8.6 et 5.2 points par rapport à 2015.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 42.4%
National : 38.5%

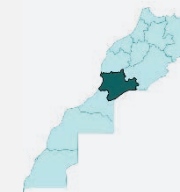




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

8 – Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires



Le milieu rural de Souss-Massa, bien que pénalisé, progresse à un rythme supérieur au milieu urbain

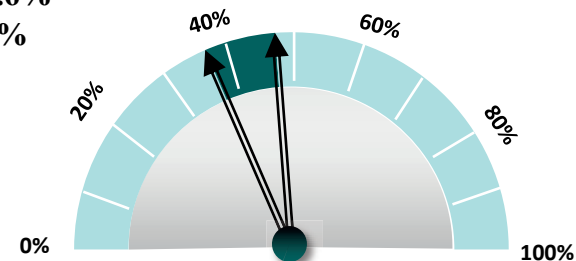
La sous-dimension de « l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires » présente un clivage important entre les milieux urbain et rural. En 2015, l'écart était de 18.4 points et s'est réduit à 10.6 points en 2018, pour afficher 47.6% dans le milieu urbain contre 37% dans le milieu rural. Il est judicieux de signaler que l'indice sous-dimensionnel du milieu rural a progressé, par rapport à 2015, de 18.5 points contre 10.7 points dans le milieu urbain.

La région qui maximise l'écart inter-milieux concernant la part des établissements ayant accès à internet au primaire

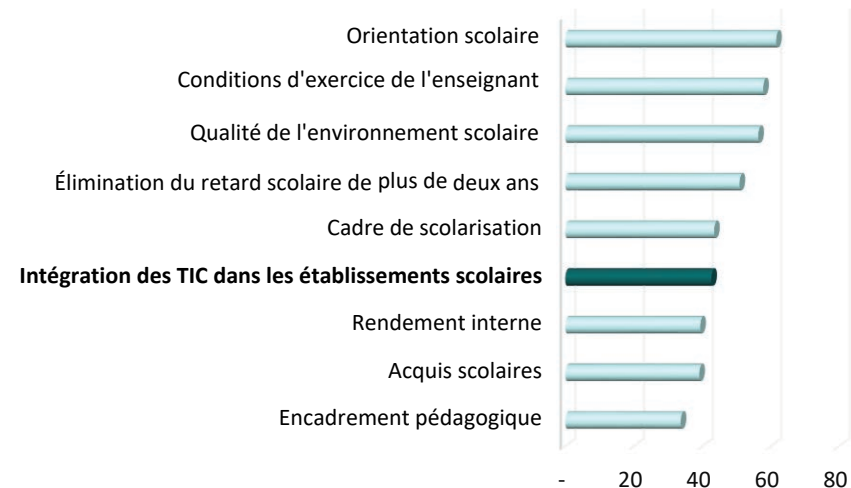
Le milieu urbain de Souss-Massa, avec un indice « intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires » de 47.6%, se positionne au 2^e rang après celui de la région de l'Oriental (49.5%). Au primaire, la région se classe en première position en milieu urbain, dotant 48.2% des écoles primaires d'internet en 2018. Cette bonne performance au primaire dans le milieu urbain est accompagnée d'un faible taux d'accès à internet en milieu rural. En effet, il s'agit d'une part de 28.6% seulement d'écoles disposant d'un accès internet. La conséquence de cette situation contradictoire est que la région enregistre l'écart inter-milieux le plus élevé pour cet indicateur, soit 19.6 points au détriment du milieu rural de la région.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 47.6%
Rural : 37%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

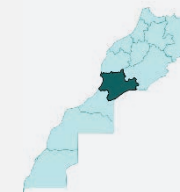




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



La région de Souss-Massa améliore son classement régional en matière d'orientation scolaire malgré la perte en valeur de l'indice

L'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire » de la région de Souss-Massa a progressé entre 2015 et 2018 de trois places au niveau régional pour occuper en 2018 le 4^e rang. Ceci s'est conjugué néanmoins avec une diminution, qui peut être qualifiée de légère (0.4 point), de la valeur de l'indice pour atteindre 61.4% en 2018.

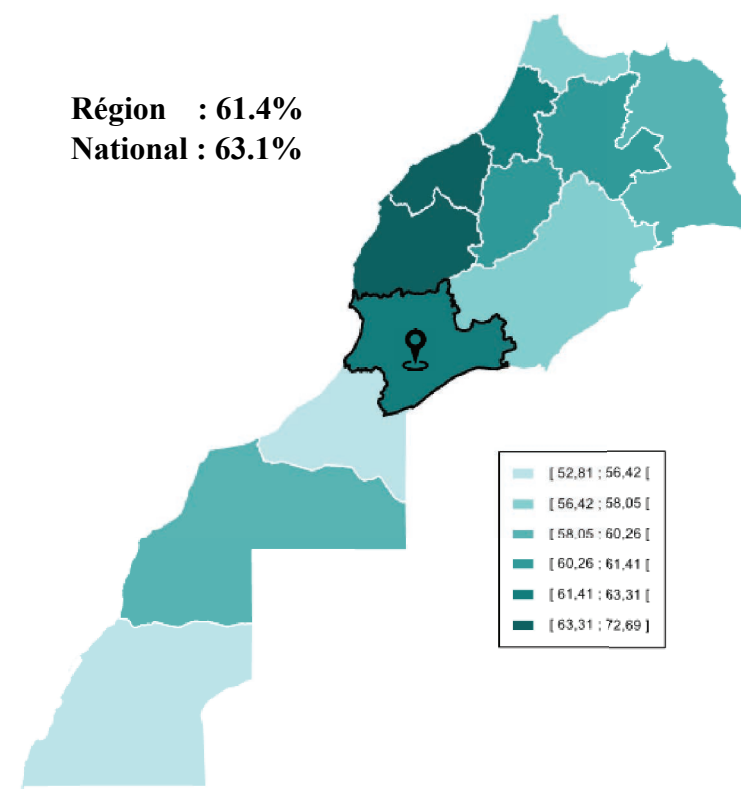
Une augmentation de la proportion des élèves scientifiques et techniques dans le secondaire qualifiant

La principale raison du progrès constaté dans le rang de classement de la région est l'augmentation de la proportion des élèves scientifiques et techniques dans le secondaire qualifiant. En effet, celle-ci est passée de 56.1% en 2015 à 61.4% en 2018. En revanche, il y a lieu de noter que la proportion des élèves scientifiques dans l'enseignement supérieur a diminué de 22.4% à 17%.

La sous-dimension la plus performante de la région pour la qualité de l'éducation

La sous-dimension de « l'orientation scolaire » l'emporte sur les autres sous-dimensions de la qualité de l'éducation au niveau de la région de Souss-Massa, se classant au sommet de celles-ci.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

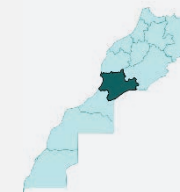




SOUSS-MASSA

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



Le milieu rural de Souss-Massa enregistre de bonnes performances en matière « d'orientation scolaire »

Comparée aux autres régions, la région de Souss-Massa enregistre le plus faible écart entre les milieux urbain et rural pour l'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire ». En effet, la région a enregistré un indice de 63.3% dans le milieu urbain, contre 55.1% dans le milieu rural, dépassant par conséquent l'indice sous-dimensionnel du milieu rural au niveau national qui atteint en 2018 une valeur de 52.1%.

Le milieu rural de la région gagne la deuxième place en matière d'orientation scolaire au secondaire qualifiant

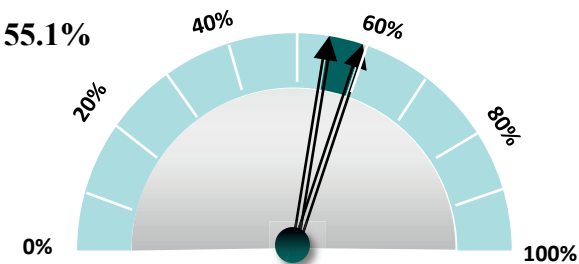
Dans le milieu urbain, 64.4% des élèves du lycée ont tendance à suivre leur scolarité dans des filières scientifiques et techniques en 2018, alors que dans le milieu rural, la proportion des lycéens inscrits dans une filière scientifique ou technique s'élève à 51.3% en 2018. Cette proportion élevée dans le milieu rural octroie à la région la 2^e place dans le classement régional rural pour cet indicateur en 2018.

Par ailleurs, la sous-dimension de « l'orientation scolaire » présente la cinquième contribution la plus faible à l'écart urbain-rural de la dimension de la « qualité de l'éducation », soit une proportion de 13%.

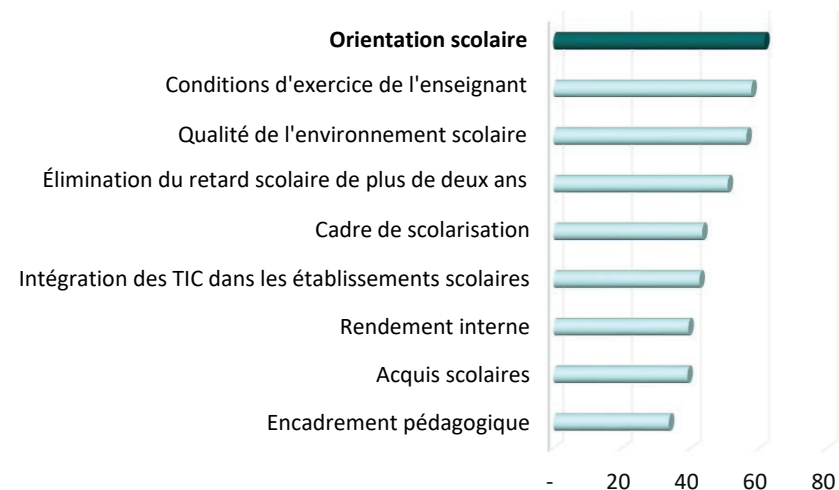
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 63.3%

Rural : 55.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

C

SOUSS-MASSA

PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



C

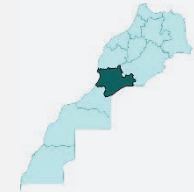




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



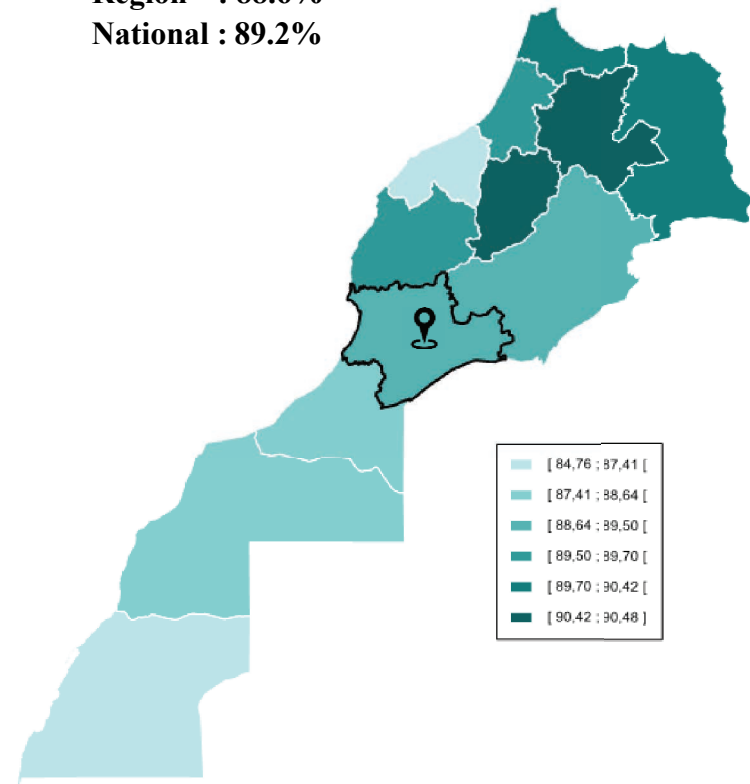
Le sentiment d'appartenance à l'école est considéré comme étant un élément favorisant la réussite scolaire et l'adaptation sociale. Selon l'enquête TIMSS 2015, le Maroc est classé à la 3^e place au primaire et à la 1^{re} au secondaire collégial en matière de sentiment d'appartenance à l'école. De même, il occupe la 3^e place au primaire selon l'enquête PIRLS 2016. Ainsi, les élèves marocains éprouvent, de façon globale, un sentiment d'appartenance très fort à l'égard de l'école qui devrait être maintenu et consolidé par les acteurs éducatifs.

Souss-Massa occupe le huitième rang dans le classement régional du sentiment d'appartenance à l'école

La région de Souss-Massa affiche une valeur d'indice sous-dimensionnel du « sentiment d'appartenance » de 88.6% qui reste légèrement en dessous de celle du niveau national (89.2%). Ainsi, même si la région se positionne à la 8^e place du classement régional pour le sentiment d'appartenance à l'école, son indice présente un niveau relativement similaire au niveau national avec une différence de 0.6 point seulement. Par ailleurs, les élèves du primaire de la région de Souss-Massa éprouvent un degré du sentiment d'appartenance à l'école plus élevé que celui de leurs camarades du secondaire collégial. En effet, la différence entre les deux s'élève à 4.4 points d'indice (90.1% au primaire et 85.7% au collège).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 88.6%
National : 89.2%

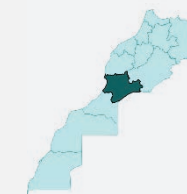




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



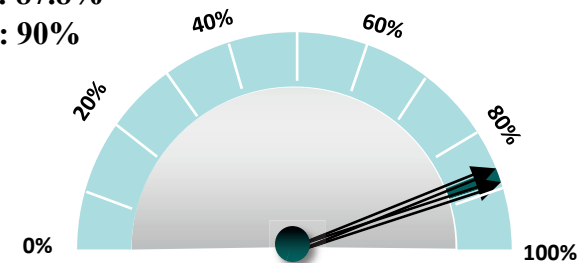
Une contribution de 20.7% de la valeur d'indice de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société » L'indice sous-dimensionnel du « sentiment d'appartenance à l'école » de la région de Souss-Massa se classe en première position parmi les neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société ». Ceci est plutôt le cas de toutes les régions marocaines. De plus, cette sous-dimension contribue, à elle seule, pour un cinquième de la valeur de l'indice dimensionnel de la région. Ainsi, «le sentiment d'appartenance à l'école » constitue le maillon fort de la «promotion de l'individu et de la société ».

Le sentiment d'appartenance s'ancre en milieu rural

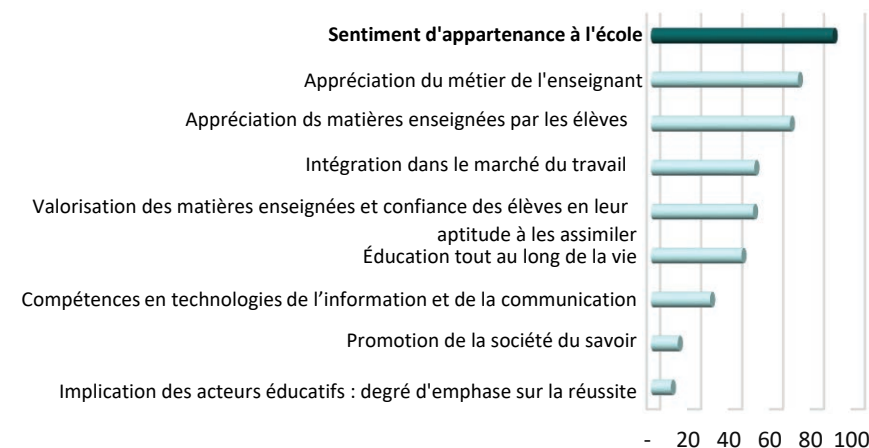
L'indice sous-dimensionnel du « sentiment d'appartenance » en milieu rural affiche une valeur de 90%. Celle-ci dépasse la valeur enregistrée pour le milieu urbain de 2.2 points (87.8%). Ainsi, l'écart urbain-rural de la région reste inférieur à celui du niveau national (3 points). Il est à noter que l'écart urbain-rural le plus élevé est enregistré pour la région de l'Oriental (7.4 points), en faveur du milieu rural. En revanche, l'écart urbain-rural le plus faible est constaté pour les régions du Sud, en faveur du milieu urbain, et affichant un gap de 1.4 point.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 87.8%
Rural : 90%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

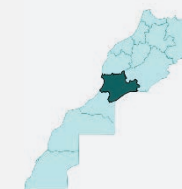




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



La sous-dimension la plus pénalisante en matière de classement régional pour Souss-Massa

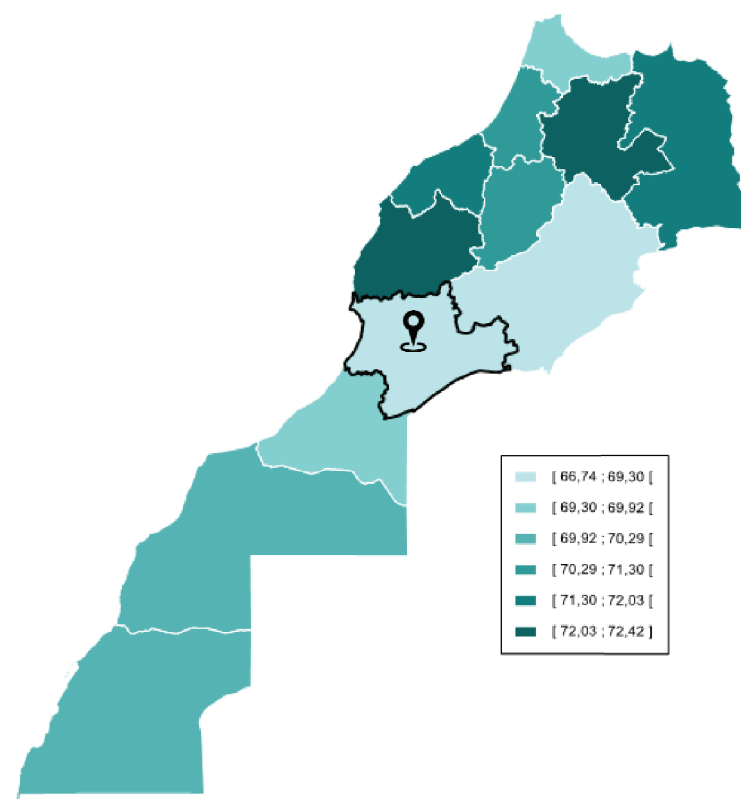
Juste avant Drâa-Tafilalet, sa voisine géographique, Souss-Massa occupe l'avant dernière place dans le classement régional avec un indice sous-dimensionnel de 67.8%, soit 2.9 points de moins par rapport au niveau national. Ainsi, parmi les neuf sous-dimensions de « la promotion de l'individu et de la société », « l'appréciation des matières enseignées par les élèves » est la plus pénalisante en matière de classement régional pour Souss-Massa.

Les élèves du secondaire collégial aiment plus la biologie

66.1% des élèves de la deuxième année secondaire collégiale de la région de Souss-Massa déclarent aimer apprendre la biologie. Ce taux est le plus élevé parmi toutes les matières du collège. Cependant, Souss-Massa occupe la dernière position au niveau régional par rapport à l'appréciation de la biologie. Pour le primaire, la matière la plus appréciée est l'éveil scientifique avec un indice d'appréciation qui atteint 79.5%. Néanmoins, pour cette même matière, la région se positionne à l'avant dernière place dans le classement régional. Par ailleurs, il y a lieu de noter que la région se caractérise particulièrement par la plus faible variation entre les degrés d'appréciation des matières.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 67.8%
National : 70.7%

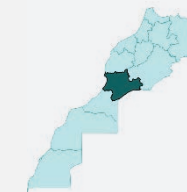




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



Le plus faible écart urbain-rural de toutes les sous-dimensions de « la promotion de l'individu et de la société »

La région de Souss-Massa présente un indice sous-dimensionnel de « la promotion de l'individu et de la société » de 68.6% en milieu urbain et 67% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 1.6 point seulement. Ce dernier représente le plus faible écart inter-milieux des neuf sous-dimensions de « la promotion de l'individu et de la société ». Il est à souligner que la région se classe au dernier et avant dernier rang respectivement pour les milieux urbain et rural.

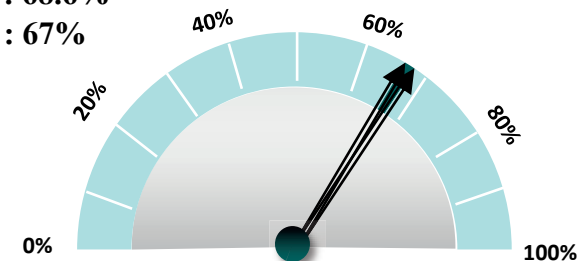
Les écoliers scolarisés dans le milieu rural apprécient particulièrement la lecture

Les écoliers ruraux de la région de Souss-Massa manifestent une admiration particulière pour la lecture. En effet, avec un indice d'appréciation de la lecture de 73.7%, la région occupe la 2^e position au niveau régional rural, soit un indice inférieur de seulement 0.2 point de celui de la première région en milieu rural (la région de Fès-Meknès ; 73.9%). Par ailleurs, il y a lieu de souligner que pour cette matière, l'écart inter-milieux est le plus faible au niveau régional puisqu'il enregistre seulement un point. L'écart urbain-rural par rapport à l'indice d'appréciation de la lecture atteint 29.4 points pour les régions du Sud.

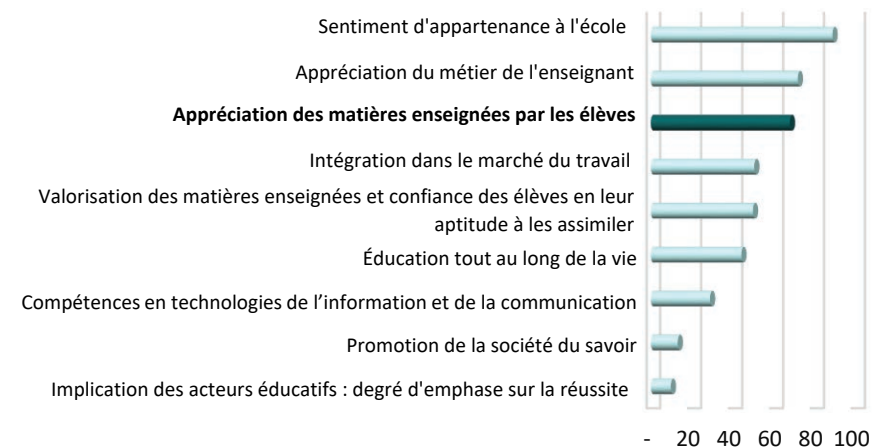
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 68.6%

Rural : 67%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

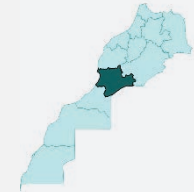




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3 – Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



Un niveau similaire à celui des régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kénitra

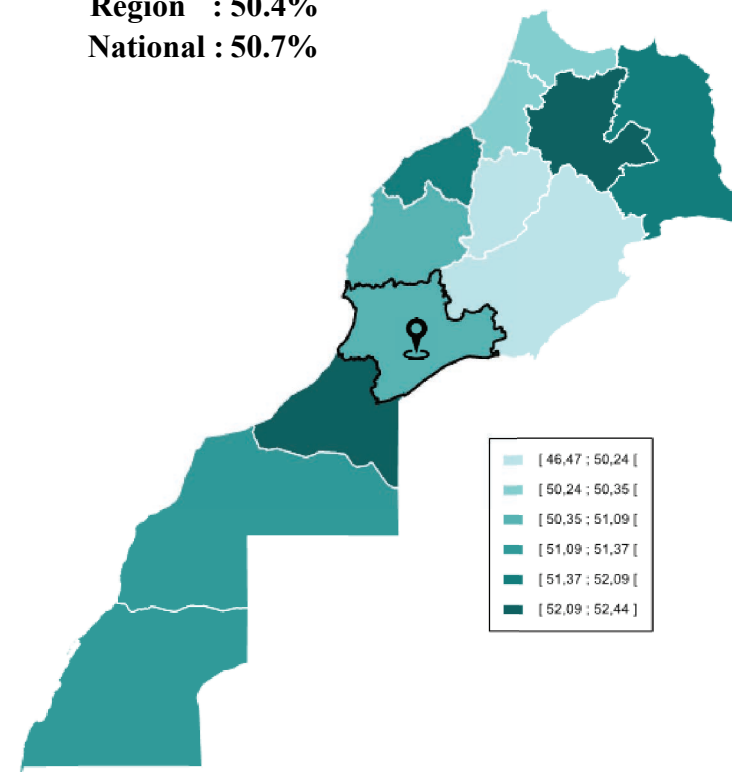
Enregistrant un indice sous-dimensionnel de la « valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler » de 50.4%, la région de Souss-Massa affiche une performance qui reste légèrement en dessous de la moyenne nationale (50.7%). Ainsi, la région enregistre un niveau très similaire à celui de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (50.3%) et de Rabat-Salé- Kénitra (50.2%).

Les élèves de la région sont confiants quant à leurs compétences en physique

Pour le primaire, les élèves de la région présentent un niveau de confiance en leur aptitude à l'égard des matières enseignées qui reste supérieur à la moyenne nationale (56.9% contre 54.7%). Pour l'indice de confiance vis-à-vis des mathématiques et de la lecture, la région se positionne aux 3^e et 4^e rangs tandis qu'elle se place au 7^e pour l'éveil scientifique (55.7%, 55% et 59.9% respectivement). Pour le secondaire collégial, les élèves de la région expriment une attitude confiante à l'égard de leurs compétences en physique, soit un indice de 44.6%. En revanche, le niveau confiance des élèves à l'égard des sciences de la terre et de la biologie reste le plus faible au niveau régional (37.2% et 39,5%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 50.4%
National : 50.7%

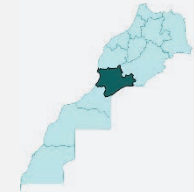




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3 – Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



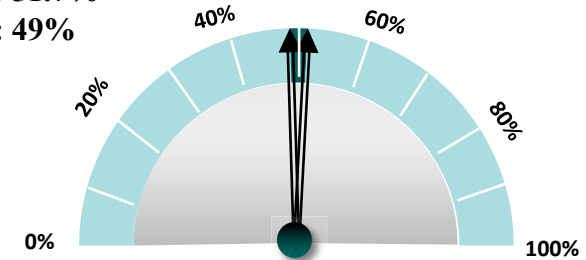
Un écart inter-milieux qui varie selon la matière

Les élèves citadins sont plus confiants à faire face aux matières scientifiques que leurs camarades scolarisés dans le milieu rural. En effet, en milieu urbain, la région se classe au 1^{er} rang aussi bien pour les mathématiques que l'éveil scientifique, tandis qu'en milieu rural, la région se positionne aux 5^e et 6^e places respectivement pour ces deux matières. Il est à souligner que l'indice de confiance en mathématiques est de 62.2% et 50.3% respectivement pour les milieux urbain et rural, soit 11.9 points de différence. De même, l'indice de confiance en éveil scientifique enregistre un écart qui s'élève à 13.7 points en faveur du milieu urbain (67.3% en milieu urbain et 53.6% en milieu rural). Par ailleurs, 57% des écoliers scolarisés en milieu rural prennent confiance dans leurs compétences à l'égard de la lecture. Cette proportion reste plus élevée de 4.2 points que celle enregistrée pour le milieu urbain (52.8%). Pour l'enseignement secondaire collégial, les élèves sont, de manière globale, plus confiants en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci est d'autant plus confirmé en chimie et en physique où la région se situe en tête du classement en milieu urbain. Par ailleurs, en sciences de la terre les collégiens ruraux sont plus confiants que les citadins, soit 4.5 points de plus dans l'indice de confiance (35.5% et 40%) ; de même en biologie avec 5.4 points (37.5% et 42.9%).

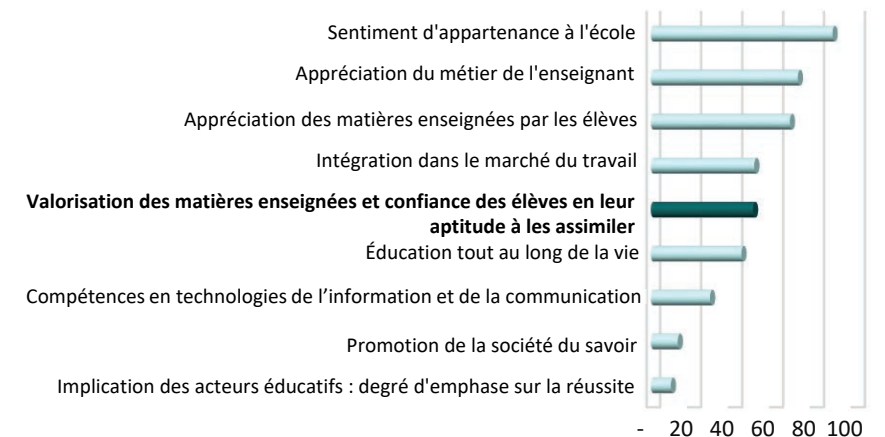
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 51.7%

Rural : 49%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

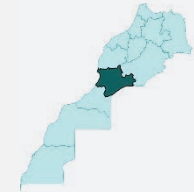




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Les enseignants exerçant dans les régions de la moitié sud du Maroc sont moins satisfaits de leur métier

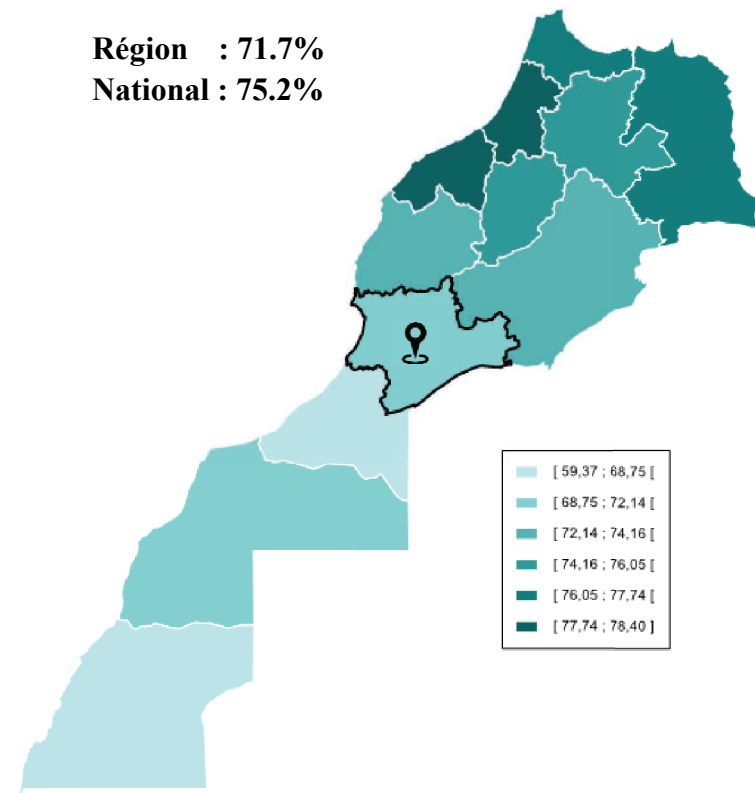
La représentation cartographique régionale de l'appréciation du métier de l'enseignant montre typiquement une segmentation nord/sud par rapport à cette sous-dimension. En effet, les enseignants issus des régions de la moitié sud du Maroc sont moins satisfaits de leur métier que leurs collègues exerçant dans les régions de la moitié nord du Maroc. Ainsi, les enseignants dans les régions de Souss- Massa, Guelmim-Oued Noun, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Ed Dahab attestent être les moins satisfaits au niveau régional. L'indice sous-dimensionnel de Souss-Massa enregistre une valeur de 71.7%. Celle-ci reste inférieure à la moyenne nationale de 3.5 points (75,2%).

Les enseignants affirment avoir un contentement moins partagé dans l'exercice de leur métier. Ceci est confirmé pour les deux cycles d'enseignement même si l'indice de satisfaction demeure plus élevé au primaire comparativement au secondaire collégial (76.4% et 64.5%). Par ailleurs, l'indice de satisfaction de « l'enseignement des langues » enregistre une valeur de 87.7% pour la région de Souss- Massa (4^e rang au niveau régional). Cette valeur d'indice de la région est la seule à dépasser la moyenne nationale (85.1%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 71.7%

National : 75.2%

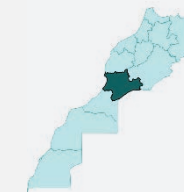




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Les enseignants des sciences au secondaire collégial en milieu rural sont plus satisfaits que leurs collègues du milieu urbain

Pour la région de Souss-Massa, le niveau d'appréciation des enseignants des sciences au secondaire collégial de leur métier varie entre les deux milieux. En milieu rural, la proportion des collégiens dont les enseignants déclarent être satisfaits est de 77.1%, soit la quatrième proportion la plus élevée au niveau régional. En milieu urbain, cette proportion atteint 67% seulement, soit la valeur la plus faible au niveau régional. Par ailleurs, le niveau de satisfaction des enseignants de mathématiques exerçant dans les collèges ruraux dépasse de 3.1 points seulement celui de leur collègues exerçant en milieu urbain (60.2% contre 57.2%).

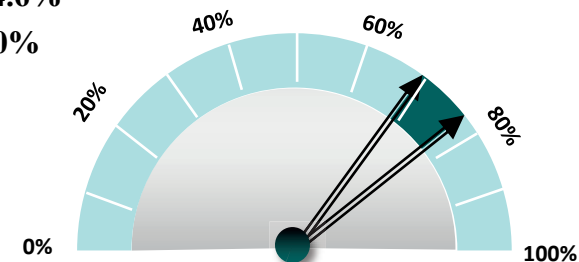
Au primaire, le niveau de satisfaction des enseignants de mathématiques varie significativement selon le milieu

La proportion des écoliers dont les enseignants de mathématiques sont satisfaits en milieu urbain franchit le seuil de 82%, soit la troisième proportion la plus élevée au niveau régional. En revanche, en milieu rural la région se positionne à la neuvième place pour cet indicateur. Ainsi, la part des élèves dont les enseignants sont satisfaits de leur métier pour ce milieu est de 62.2% seulement, soit un écart urbain-rural de plus de 19.8 points d'indice.

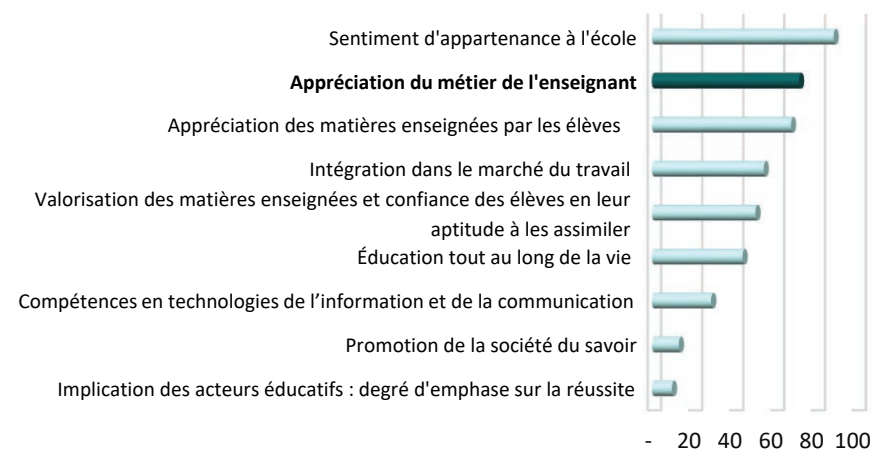
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 74.6%

Rural : 70%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

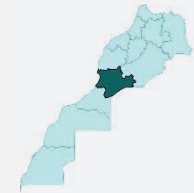




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



Le maillon faible des 27 sous-dimensions du cadre de performance

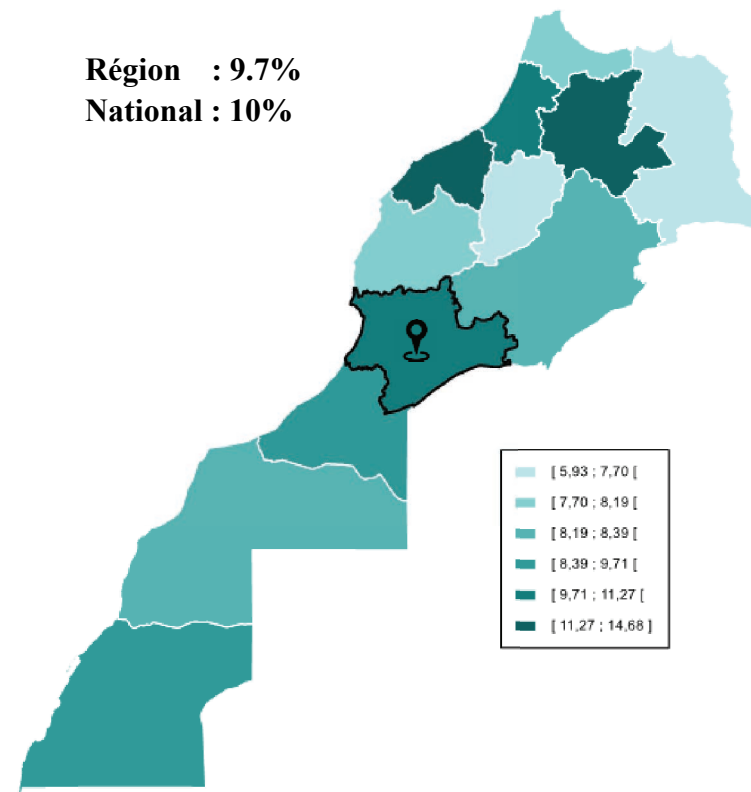
La région de Souss-Massa, comme pour plusieurs régions marocaines, s'écarte légèrement du niveau national en matière d'indice sous-dimensionnel de l'emphase sur la réussite. Ce dernier enregistre une valeur de 9.7%, soit un niveau en dessous de la moyenne nationale (10%) de 0.3 points seulement. Pourtant, la région se classe au 4^e rang, juste après les régions de Casablanca-Settat (14.7%), Fès-Meknès (11.3%) et Rabat-Salé-Kénitra (11.1%). Signalons que cette sous-dimension constitue non seulement le maillon faible pour la dimension de la promotion de l'individu et de la société, mais aussi de toutes les 27 sous-dimensions du cadre de performance.

La région enregistre le «degré d'emphase sur la réussite» le plus élevé dans l'enseignement des langues

D'après les résultats de l'enquête PIRLS 2016, la région de Souss-Massa enregistre le « degré d'emphase sur la réussite » le plus élevé au niveau régional dans l'enseignement des langues. Ainsi, l'indice d'implication des enseignants est évalué à 22.5%. Pour les directeurs d'établissements, cet indice se positionne au 4^e rang du classement régional avec une valeur d'indice de 17.5%. Par ailleurs, pour l'indice de l'implication des enseignants de mathématiques, il reste inférieur à celui du niveau national.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 9.7%
National : 10%

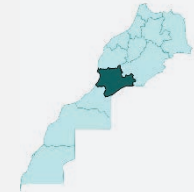




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



Le degré d'emphase des enseignants sur la réussite au primaire est plus important qu'au secondaire collégial

Au primaire, le niveau d'implication des acteurs éducatifs en milieu urbain est relativement similaire: 22.7% pour les enseignants et 22.6% pour les directeurs d'établissements. En revanche, les directeurs des collèges urbains accordent relativement plus d'importance à la réussite scolaire que les enseignants. Ainsi, le niveau « d'emphase sur la réussite » enregistre une valeur d'indice de 10.7% pour les directeurs et de 5.2% pour les enseignants.

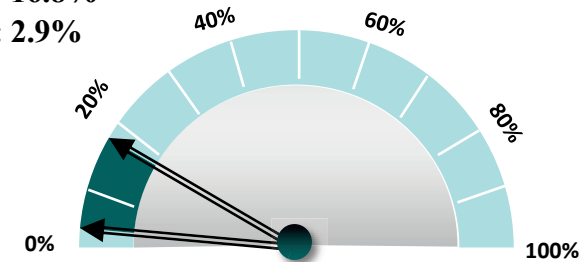
Un écart urbain-rural dans le degré d'emphase sur la réussite au primaire qui dépasse celui enregistré au secondaire collégial

L'écart urbain-rural enregistré au niveau de l'indice sous-dimensionnel de l'implication des acteurs éducatifs s'élève à 13.9 points pour la région de Souss-Massa. Cet écart représente le troisième écart inter-milieux le plus élevé au niveau régional après celui des régions de Casablanca-Settat (16.4 points) et Fès-Meknès (15.9 points). L'analyse de cet écart par cycle d'enseignement révèle qu'il est largement plus élevé au primaire (18.1 points) en comparaison avec le secondaire collégial (7.1 points). De plus, l'écart inter-milieux est beaucoup plus manifeste dans l'implication des directeurs d'établissements primaires puisqu'il atteint 20.2 points.

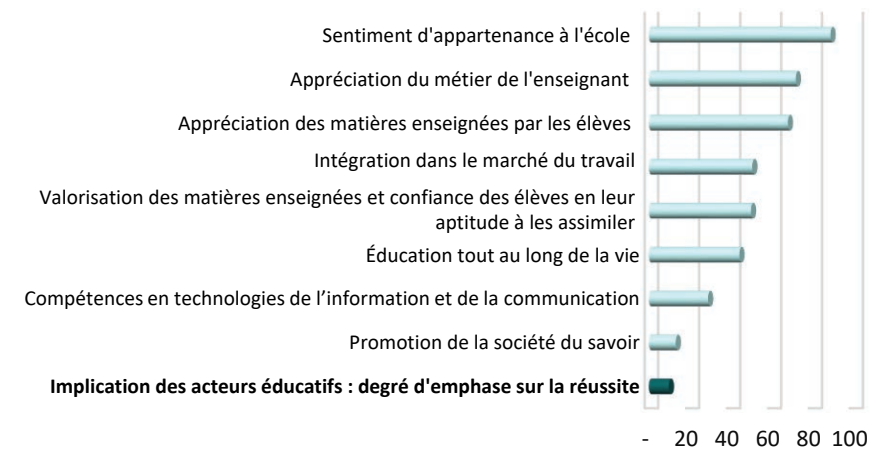
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 16.8%

Rural : 2.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

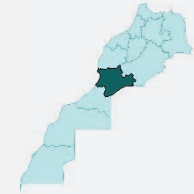




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



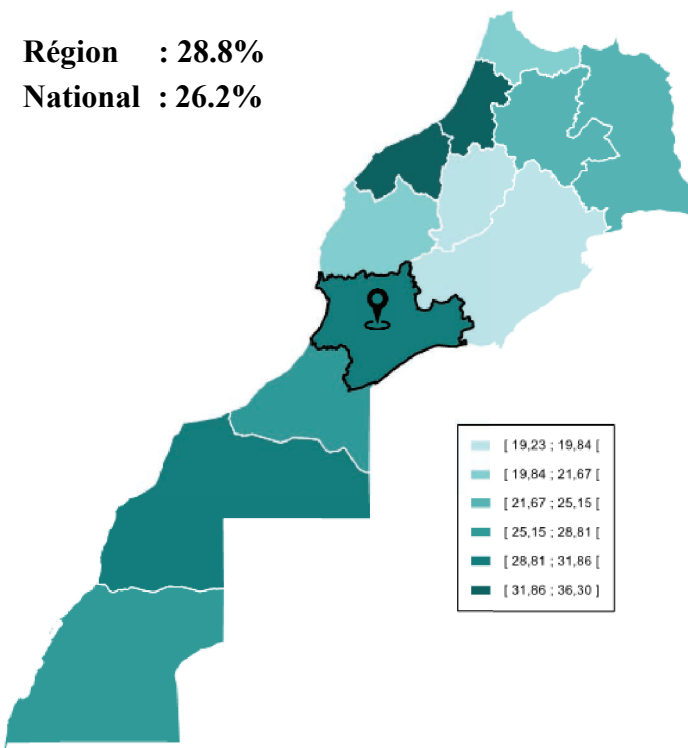
La troisième augmentation la plus élevée en technologies de l'information et de la communication

Le niveau de maîtrise des compétences en technologies de l'information et de la communication dans la région de Souss-Massa atteint 28.8% en 2018, devançant le niveau national de 2.6 points (26.2%). Cette valeur, bien que faible, positionne la région au quatrième rang après les régions de Casablanca-Settat (36.3%), Rabat-Salé-Kénitra (31.9%) et Laâyoune-Sakia El Hamra (29.7%). La région de Souss-Massa, dont la performance dépassait la moyenne nationale de 1.9 point en 2015, a amélioré son niveau, et surpasse en 2018 le niveau national de 2.6 points. Ainsi, la progression du niveau de compétences en TIC, réalisée par la région, représente la troisième augmentation la plus élevée après celle de Casablanca-Settat (9.5 points) et Rabat-Salé-Kénitra (8.3 points).

Un progrès varié dans la maîtrise des compétences

La proportion de jeunes et d'adultes de Souss-Massa qui ont copié ou déplacé un fichier sur ordinateur est passée de 36.8% à 41.8% entre 2015 et 2018, soit un gain de 5 points. Par ailleurs, la plus grande augmentation, parmi les neuf compétences évaluées en TIC, est enregistrée dans la proportion de jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil, soit 15.7 points de gain entre 2015 et 2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

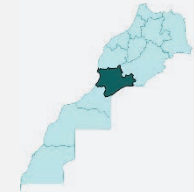




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



La part la plus élevée au niveau régional de programmeurs en milieu rural

La région de Souss-Massa compte près de 12 200 jeunes et adultes en milieu rural qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé, soit le deuxième nombre le plus élevé au niveau régional de programmeurs en milieu rural. Néanmoins, en matière de proportion de programmeurs parmi les jeunes et adultes du milieu rural, la région se classe plutôt au premier rang avec une part de 1.5%. En milieu urbain, la région présente une proportion de 7.1% de jeunes et adultes qui ont codé un programme informatique et occupe ainsi la troisième position après les régions de Casablanca-Settat (7.6%) et Rabat-Salé-Kénitra (7.5%).

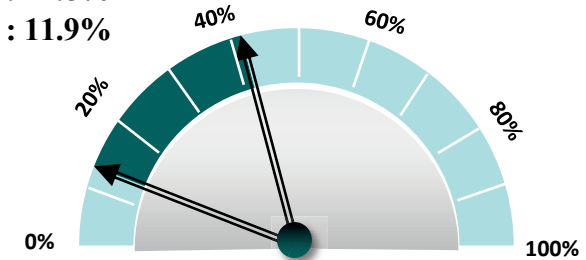
L'écart urbain-rural dans la maîtrise des compétences explique 35.3% de l'écart global de la dimension

L'écart inter-milieus dans les compétences en TIC est de 29.9 points pour la région de Souss-Massa, soit la quatrième valeur la plus élevée au niveau régional après celle de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Marrakech-Safi (41, 39 et 33.1 points respectivement). Ce dernier explique 35.3% de l'écart urbain-rural global, soit la contribution la plus élevée des neuf sous-dimensions de la « promotion individu et société ».

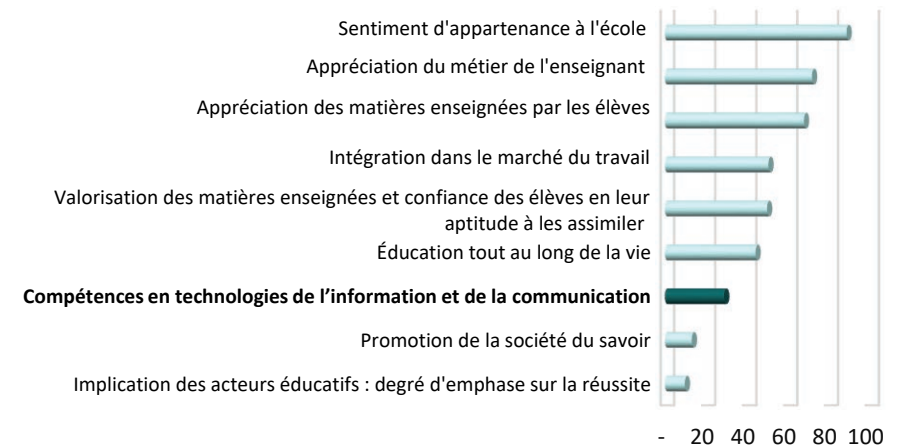
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 41.8%

Rural : 11.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

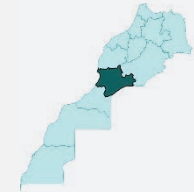




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



Souss-Massa est l'une des régions qui ont des qualifications pour favoriser l'intégration dans le marché de l'emploi

En 2018, la région de Souss-Massa se positionne au 7^e rang avec un indice sous-dimensionnel «intégration dans le marché du travail» de 49.7%. Cet indice, qui demeure en dessous du niveau national (52.3%), a connu une relative diminution par rapport à l'année 2015. En effet, il s'agit d'une baisse de 0.5 point d'indice puisque cet indice affichait une valeur de 50.2% en 2015. Par ailleurs, le taux de chômage de la région reste relativement similaire au niveau national, la positionnant au 8^e rang. Par rapport au taux de jeunes NEET (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation), la région compte 138 800 jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit une part de 30.2%. S'agissant de la proportion de salariés sans contrat de travail, la région enregistre la deuxième valeur la plus élevée après celle de l'Oriental. Quant au taux d'activité, celui-ci reste inférieur de 3.1 points par rapport au niveau national.

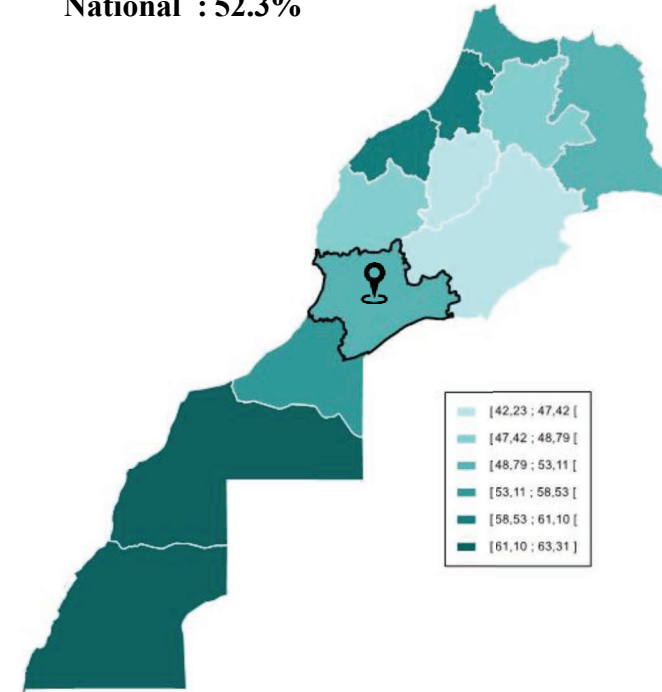
La province d'Inezgane-Ait Melloul présente le taux de chômage le plus élevé des six provinces de la région

Le taux de chômage enregistre des disparités entre les six provinces de la région. Ainsi, le taux de chômage le plus élevé est enregistré par la province d'Inezgane-Ait Melloul (12%) et le plus faible par la province de Taroudant (5.9%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 49.7%

National : 52.3%

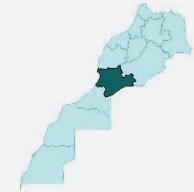




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



92.7% des salariés en milieu rural exercent sans contrat

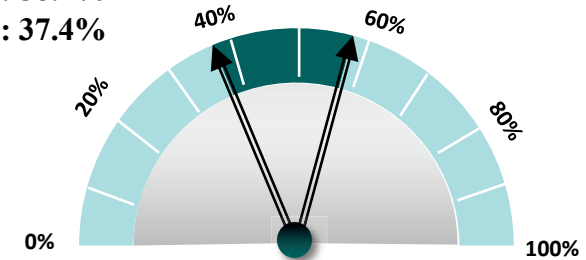
L'indice sous-dimensionnel «intégration dans le marché du travail» affiche une valeur de 58.4% en milieu urbain contre 37.4% en milieu rural, soit un écart de 21 points. Ce dernier représente le quatrième écart le plus élevé au niveau régional. Par ailleurs, le milieu rural connaît une proportion de salariés marocains sans contrat de travail très élevée qui s'estime à 92.7%. Cette proportion atteint 58.5% en milieu urbain. Le taux d'emplois rémunérés confirme le clivage urbain-rural où il atteint 72.3% en milieu rural contre 97.4% en milieu urbain. En revanche, le taux d'activité reste plutôt en faveur du milieu rural (45%) contre une valeur de 41.5% en milieu urbain.

Le projet industriel de Souss-Massa : une opportunité pour l'insertion socio-économique dans la région

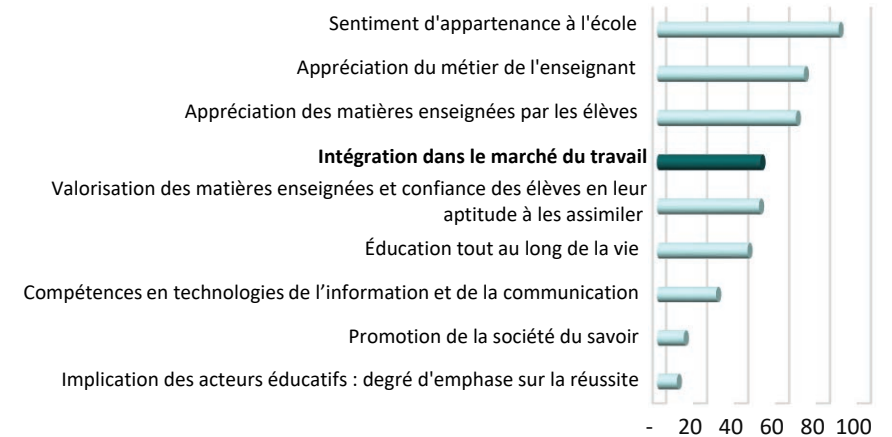
Lancé en janvier 2018, dans le cadre du Plan d'accélération industrielle dans la région, le projet industriel de Souss-Massa est destiné à offrir une infrastructure aux standards internationaux aux investisseurs. Ce projet permettra la création de 33 000 emplois directs dans la région de Souss-Massa. Les projets lancés renforceront la vocation industrielle de la région pour en faire un pôle économique capable de créer de l'emploi pour les jeunes et d'assurer le dynamisme du secteur secondaire de la région.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 58.4%
Rural : 37.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

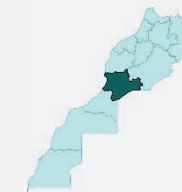




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



Un nombre moyen d'années d'études très proche de la valeur minimale du niveau régional

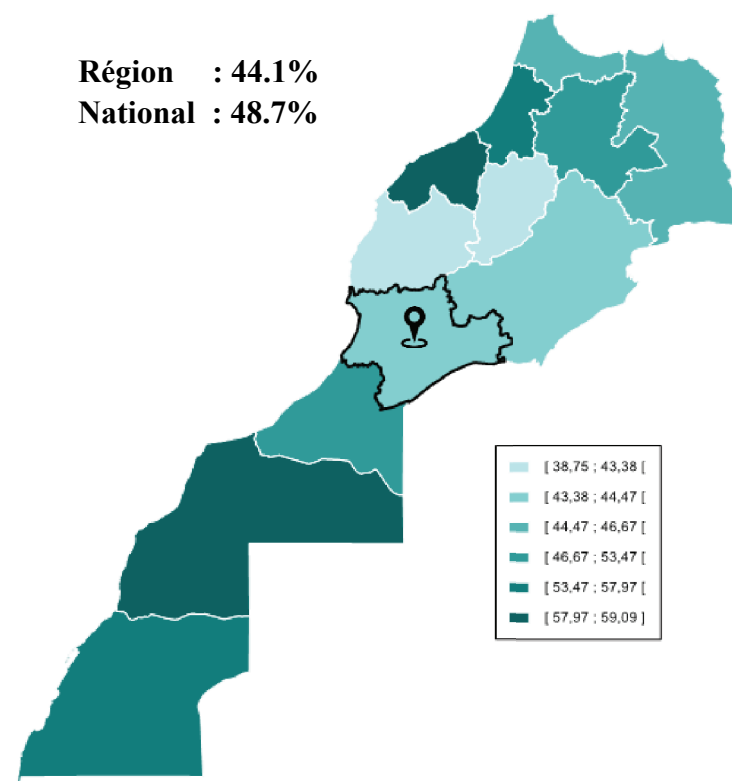
La région de Souss-Massa enregistre un niveau en dessous de la moyenne nationale pour les trois indicateurs composant « l'éducation tout au long de la vie ». Ainsi, la région enregistre un taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus inférieur à celui du niveau national de 1.4 point (65.6% contre 67%). De même, la région affiche un faible nombre moyen d'années d'études (15 ans et plus) de 5.2 années qui reste très proche de celle de la dernière région (5.1 années, Béni Mellal-Khénifra).

Un faible rythme d'évolution entre 2015 et 2018

Entre 2015 et 2018, la région de Souss-Massa a avancé de 2.9 points seulement dans l'indice sous-dimensionnel de l'éducation tout au long de la vie. Dans ce sens, Souss-Massa a perdu une place et occupe, en 2018, le neuvième rang dans le classement régional. Le plus faible rythme d'évolution est constaté pour le nombre moyen d'années d'études qui n'a augmenté que de 0.04 années contre une hausse de 0.3 années au niveau national. De même, la proportion de la population âgée de 25 ans et plus ayant le niveau d'enseignement supérieur a gagné 1.5 points passant de 6.4% à 7.9%, contre une augmentation de 1.8 points au niveau national (de 7.9% à 9.7%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 44.1%
National : 48.7%

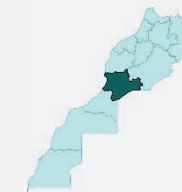




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



Le milieu rural de la région enregistre le quatrième nombre moyen d'années de scolarisation le plus faible au niveau régional

En milieu rural, l'indice régional devance celui du niveau national de 1.5 points. Inversement, en milieu urbain l'indice régional reste inférieur à celui du niveau national de 5.4 points. Par ailleurs, en milieu rural, la région est classée au 4^e rang aussi bien pour le taux d'alphabétisation que pour la proportion de la population âgée de 25 ans et plus ayant le niveau d'enseignement supérieur, soit 51.6% et 10% respectivement pour les deux indicateurs. En revanche, pour ce même milieu, la région enregistre le quatrième nombre moyen d'années d'études le plus faible au niveau régional. Ainsi, cet indicateur enregistre plus du double en milieu urbain (7.4 contre 3.3 années).

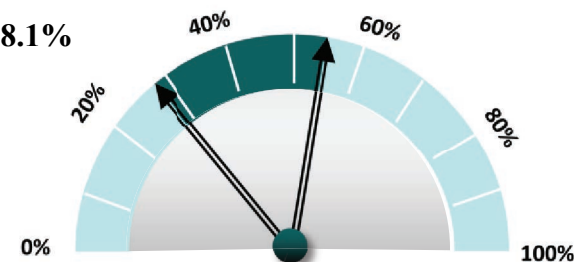
L'écart urbain-rural le plus important de la dimension

En 2018, l'indice sous-dimensionnel affiche une valeur de 55.3% en milieu urbain et de 28.1% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 27.2 points. Ce dernier reste inférieur à celui observé au niveau national (34.1 points). Ainsi, cet écart est considéré comme étant le gap urbain-rural le plus élevé de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société » étant donné que celui de la sous-dimension « promotion de la société du savoir » n'est pas renseigné.

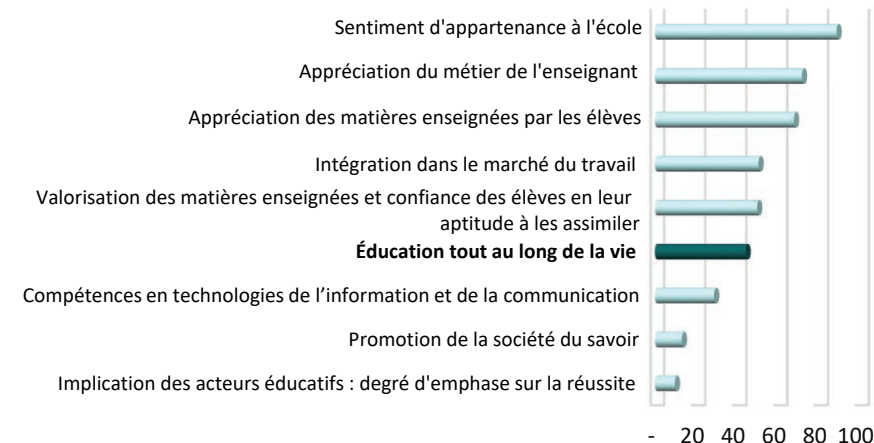
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 55.3%

Rural : 28.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018

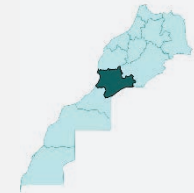




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



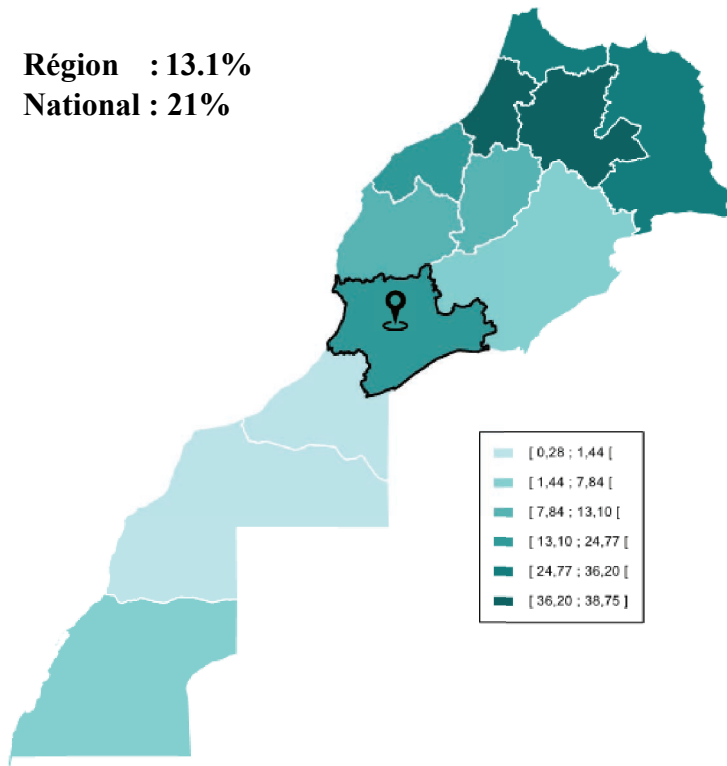
Souss-Massa est touchée par une baisse prégnante qui se conjugue à un déclassement entre 2015 et 2018

En 2018, seules les régions de Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kénitra, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et l'Oriental ont enregistré un indice sous-dimensionnel de « la promotion de la société du savoir » supérieur à celui du niveau national (21%). La région de Souss-Massa a connu une baisse significative de son indice sous-dimensionnel entre 2015 et 2018. En effet, il est passé de 21% à 13.1%. Ainsi, la région a chuté de deux positions dans le classement régional passant du 4^e au 6^e rang.

En 2015, la région affichait une valeur d'indice équivalente à celle du national de 2018

L'indice sous-dimensionnel de « la promotion de la société du savoir » au niveau national a connu une baisse de 22.2% en 2015 à 21% en 2018, soit 1.2 points de moins. En revanche, la région a plutôt connu une baisse conséquente de 7.9 points, soit une baisse de plus d'un tiers de son indice sous-dimensionnel initial. Notons qu'en 2018, la région présente également un écart de 7.9 points par rapport à la moyenne nationale puisqu'elle affichait, en 2015, une valeur d'indice équivalente à celle enregistrée au niveau national en 2018.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

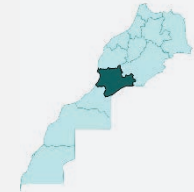




SOUSS-MASSA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



Souss-Massa affiche son meilleur classement pour le nombre de brevets de résidents par million d'habitants

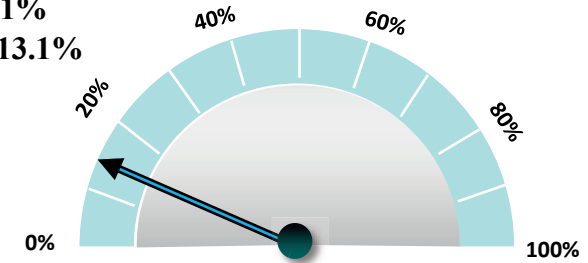
La région de Souss-Massa affiche, en 2018, une valeur de 54.3 publications par million d'habitants, soit 10 publications de plus par million d'habitants par rapport à 2015. De même, la région de Souss-Massa a augmenté de 2.1 brevets de résidents par million d'habitants sur la même période. De ce fait, cet indicateur a doublé passant de 2.1 en 2015 à 4.2 en 2018. Force est de constater que la région de Souss-Massa affiche son meilleur classement régional pour cet indicateur (quatrième rang).

Chute drastique du nombre de thèses soutenues par million d'habitants

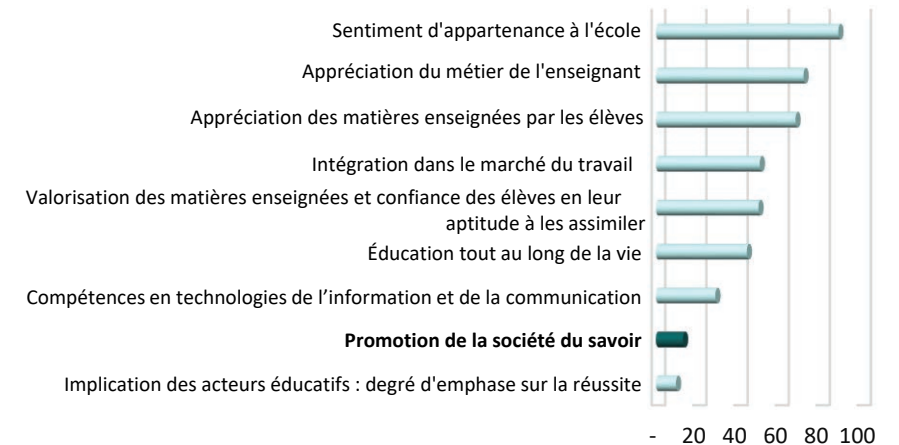
Le nombre de thèses soutenues par million d'habitants est passé de 57.8% en 2015 à 32,1% en 2018 pour la région de Souss-Massa. De ce fait, elle est principalement pénalisée dans la sous-dimension de « la promotion de la société du savoir » par rapport à cet indicateur. Par ailleurs, cette sous-dimension contribue largement au déficit global de la dimension de la «promotion de l'individu et de la société », soit 13.1% de celui-ci. Elle vient juste après la sous-dimension de l'implication des acteurs éducatifs dans la réussite scolaire.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région:13.1%
National : 13.1%



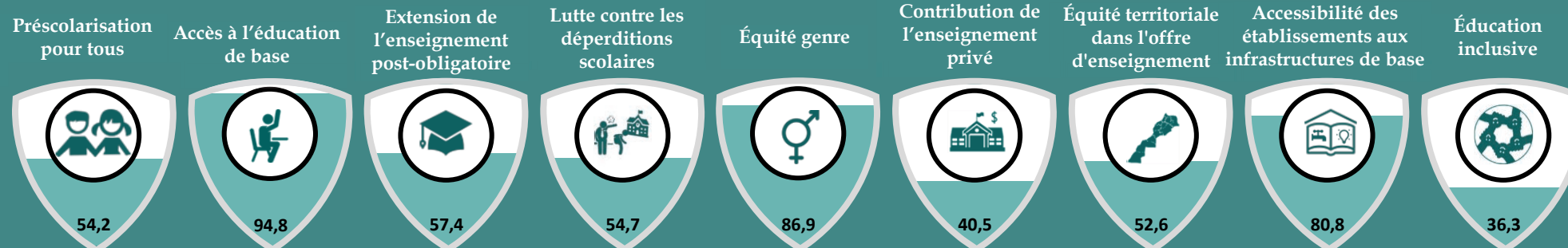
Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



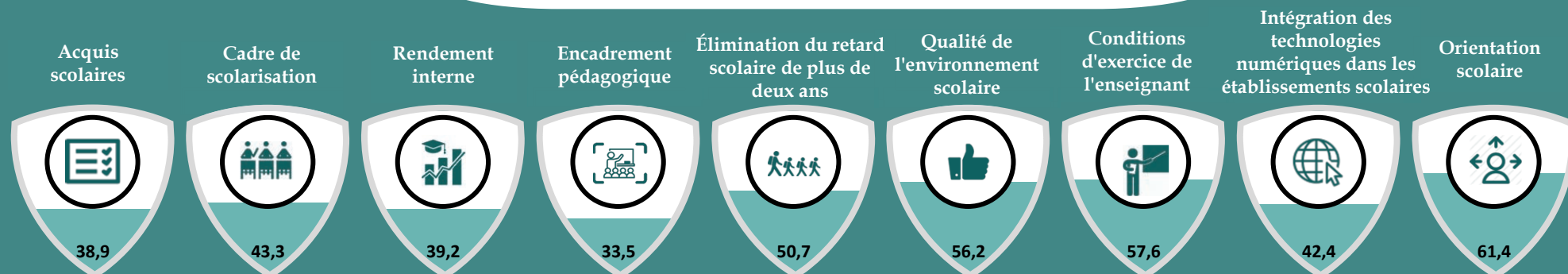


IV - SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE LA RÉGION EN ÉDUCATION

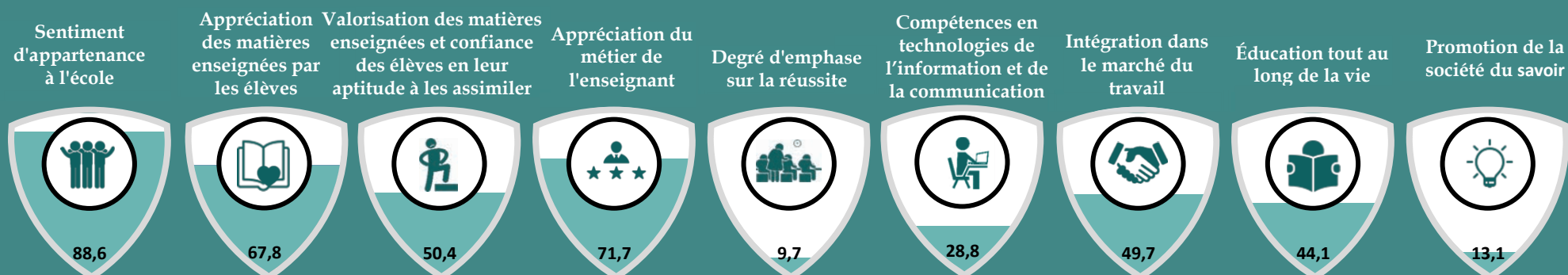
A - Équité et égalité des chances



B - Qualité de l'éducation



C - Promotion de l'individu et de la société



A - Équité et égalité des chances



Éducation inclusive



La région est au tiers du chemin de la concrétisation de l'inclusion scolaire : la première à doter 30.6% des établissements du secondaire collégial de matériel et d'infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap

4^e

rang dans le classement régional



Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



L'accessibilité des établissements aux infrastructures de base doit être renforcée en milieu rural : 6.8% des écoles du primaire sont raccordées aux réseaux d'assainissement

10^e

rang dans le classement régional

B - Qualité de l'éducation



Acquis scolaires



Les acquis scolaires des élèves de Souss-Massa surpassent ceux des autres régions, à l'exception de Casablanca-Settat et l'Oriental

3^e

rang dans le classement régional



Encadrement pédagogique



L'encadrement pédagogique: le point faible de la région

12^e

rang dans le classement régional

Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



La région est classée avant-dernière dans l'élimination du retard scolaire

11^e

rang dans le classement régional

C - Promotion de l'individu et de la société



Compétences en technologies de l'information et de la communication



La troisième augmentation la plus élevée du niveau de ces compétences

4^e

rang dans le classement régional

Degré d'emphase sur la réussite



La région s'écarte légèrement du niveau national

4^e

rang dans le classement régional



Appréciation des matières enseignées par les élèves



La sous-dimension la plus pénalisante en termes de classement régional

11^e

rang dans le classement régional



V - ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE



1. NORMALISATION DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

Les indicateurs sur lesquels se fonde le calcul des indices composites sont souvent quantitatifs-objectifs, qualitatifs-objectifs ou qualitatifs-subjectifs⁽¹⁾. Leur standardisation consiste à unifier les unités de leur mesure, en les rapportant à une mesure commune. Autrement, ces indicateurs resteraient incomparables et ne se prêteraient pas à l'agrégation.

Plusieurs méthodes permettent de ramener les indicateurs à des échelles de référence comparables. Il s'agit, entre autres, de la méthode centrée réduite, de la normalisation à des z-scores et de la méthode par la distance à une référence, etc.

Parmi les approches les plus utilisées, figure la normalisation par la méthode Min-Max, appliquée aussi bien dans le calcul des indicateurs à vocation internationale, comme l'indice du développement humain du PNUD ou l'indice du capital humain de la Banque Mondiale, ou à vocation nationale comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle du HCP ou l'indicateur national du développement humain de l'ONDH. Cette méthode permet de centrer l'indice entre les valeurs extrêmes de l'indicateur, en veillant à bien saisir le sens de son maximum et son minimum.

Par définition, les indicateurs ainsi normalisés se situent entre 0 et 1. Contrairement à la méthode centrée réduite, la méthode Min-Max est très sensible aux valeurs extrêmes. Son écriture algébrique se modifie en fonction du type d'indicateur. Pour les indicateurs d'alertes, ceux dont la baisse fait augmenter l'indice composite, la normalisation se fait de la manière suivante :

$$\frac{V_{max} - V_{obs}}{V_{max} - V_{min}}$$

Pour les indices d'abondance ou de prospérité, ceux qui augmentent avec l'indice composite, la normalisation se fait à l'aide de la formule habituelle :

$$\frac{V_{obs} - V_{min}}{V_{max} - V_{min}}$$

1- Les indices composites quantitatifs-objectifs sont des valeurs directement mesurables (taux spécifique de scolarisation), ceux qualitatifs-objectifs ne sont pas directement mesurables mais font appel à des réponses objectivement vérifiables comme la présence ou l'absence d'internet dans la salle de classe, et ceux qualitatifs-subjectifs relèvent de l'opinion, de l'appréciation telle que la satisfaction d'un mécanisme d'appui social ou la confiance dans une institution, ...

2. CALCUL DES INDICES COMPOSITES

À cette étape, on aura converti l'ensemble des indicateurs en indices normalisés. Les indices ainsi obtenus sont utilisés dans la mesure, par dimension, des indices dimensionnels. Pour une dimension donnée, un indice dimensionnel est la moyenne arithmétique des indices normalisés de ses indicateurs élémentaires. L'indice dimensionnel s'écrit en fonction de ses sous indices comme suit :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_sous_dimensionnel}_i$$

Où n est le nombre de sous indices i de la dimension en question. En présence de sous dimensions, ces indices sont dits sous dimensionnels et calculés de la même façon que les indices dimensionnels. Calculée pour chaque dimension, leur moyenne donne les indices dimensionnels.

Les indices dimensionnels i sont calculés pour chacune des dimensions retenues. Leur moyenne arithmétique donne l'indice régional de développement de l'éducation (IRDE) :

$$\text{IRDE} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_dimensionnel}_i$$

Cet indice se situe entre la valeur 0 – très faible développement de l'éducation – et 1 – développement élevé de l'éducation -. Ainsi, les territoires les plus développés en éducation/formation sont ceux qui affichent l'indice régional de développement de l'éducation le plus élevé. Exprimé en pourcentage, l'IRDE renseigne sur le chemin parcouru dans la voie de la réalisation de l'ensemble des objectifs de la Vision Stratégique.

3. INDICATEURS DE LA DIMENSION « ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
PRÉSCOLARISATION POUR TOUS	Proportion d'enfants non préscolarisés âgés de 4 à 5 ans	(La population de 4 à 5 ans- Effectif des préscolarisés de 4 à 5 ans) / La population de 4 à 5 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Part des nouveaux inscrits en première année primaire issus du préscolaire	Effectif des nouveaux inscrits en 1 ^{re} année primaire issus du préscolaire / Total des élèves en 1 ^{re} année primaire	100%		
	Part des élèves de l'enseignement préscolaire public	Effectif des enfants du préscolaire public / les élèves préscolarisés	33%	Recueil statistique du MENFPESRS	
ACCÈS À L'ÉDUCATION DE BASE	Taux d'enfants non scolarisés ayant l'âge de 6 à 11 ans	(La population de 6 à 11 ans- Effectif des scolarisés de 6 à 11 ans) / La population de 6 à 11 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 12 à 14	(La population de 12 à 14 ans- Effectif des scolarisés de 12 à 14 ans) / La population de 12 à 14 ans	0%		
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 15 à 17	(La population de 15 à 17 ans- Effectif des scolarisés de 15 à 17) / La population de 15 à 17	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle parmi les jeunes de 15 à 24 ans	Effectif des stagiaires de la formation professionnelle / Population de 15 à 24 ans	10%	Indicateur de prospérité	FP en chiffres 2015-2016 + FP en Chiffres 2016-2017 + FP en chiffre 2017-2018
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle post-bac	Effectif des techniciens spécialisés / Total des stagiaires en FP	50%	Indicateur de prospérité	
	Taux brut de scolarisation supérieur	Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur / la population de 18 – 22 ans	100%	Indicateur de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur
LUTTE CONTRE LES DÉPÉDITIONS SCOLAIRES	Taux d'abandon au primaire	Effectif des abandons/ Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	Massar
	Taux d'abandon au secondaire collégial				
	Taux d'abandon au secondaire qualifiant				
	Taux de redoublement au primaire	Effectif des redoublants / Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
	Taux de redoublement au secondaire collégial				
Taux de redoublement au secondaire qualifiant					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ GENRE	Indice de l'équité genre au préscolaire				
	Indice de l'équité genre au primaire				
	Indice de l'équité genre au secondaire collégial				
	Indice de l'équité genre au secondaire qualifiant	Si l'effectif des filles < l'effectif des garçons : (l'effectif des filles / l'effectif des garçons)	100%	Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS
	Indice de l'équité genre dans l'enseignement supérieur (Enseignement universitaire et formation des cadres)	Sinon (2- (l'effectif des filles / l'effectif des garçons))			
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au primaire				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire collégial	Nombre de communes ayant au moins un établissement public ET privé / Nombre des communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire qualifiant				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-ASMMAT				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-BSMMAT	Score du public – score du privé			TIMSS
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-ASSCI				
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-BSSCI		0%	Indicateur d'alerte	
	Différence de score entre le privé et le public en lecture : PIRLS-ASRREA	Score du public – score du privé			PIRLS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT	Taux de couverture des communes par l'enseignement primaire	Nombre de communes ayant au moins un établissement (public ou privé) / Nombre de communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire collégial				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire qualifiant				
	Taux de couverture territoriale de l'enseignement universitaire et de la formation des cadres				
ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS AUX INFRASTRUCTURES DE BASE	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au primaire	Nombre d'établissements raccordés au réseau d'eau potable / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	ESISE
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au primaire	Nombre d'établissements raccordés au réseau de l'électricité / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au primaire	Nombre d'établissements raccordés au réseau d'assainissement / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire qualifiant				
	Part des établissements sans mûrs de clôture au primaire	Nombre d'établissements sans mûrs de clôture / Nombre total d'établissements (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
Part des établissements sans mûrs de clôture au secondaire collégial					
Part des établissements sans mûrs de clôture au secondaire qualifiant					

2- Le critère de proximité choisi pour l'enseignement supérieur est la présence d'un établissement universitaire ou de formation des cadres, soit dans la commune elle-même, soit dans l'une des communes adjacentes.

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉDUCATION INCLUSIVE	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 06 et 11 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 6 à 11 ans / La population en situation de handicap de 6 à 11 ans			'Rapport détaillé de la deuxième enquête nationale sur le handicap au Maroc',
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 12 et 14 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 12 à 14 ans / La population en situation de handicap de 12 à 14 ans	0%	Indicateur d'alerte	Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 15 et 17 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 15 à 17 ans / La population en situation de handicap de 15 à 17 ans			
	Part des établissements du primaire ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				
	Part des établissements du secondaire collégial ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap	Nombre d'établissements ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap / Nombre d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	UNESCO
	Part des établissements du secondaire qualifiant ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				

4. INDICATEURS DE LA DIMENSION « QUALITÉ DE L'ÉDUCATION »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ACQUIS SCOLAIRES	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	100%	Indice de prospérité	TIMSS
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
	Score moyen des élèves en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Score moyen des élèves en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSMMAT)			
	Score moyen des élèves en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	625	Indice de prospérité	TIMSS
	Score moyen des élèves en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Score moyen des élèves en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
CADRE DE SCOLARISATION	Taille moyenne de la classe au primaire				
	Taille moyenne de la classe au secondaire collégial	Effectif d'élèves / Nombre de classes (par cycle)	10	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Taille moyenne de la classe au secondaire qualifiant				
	Proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire	Effectif d'élèves scolarisés dans des classes à cours multiples / Nombre total des élèves au primaire	0%	Indicateur d'alerte	Massar
RENDEMENT INTERNE	Taux d'achèvement sans redoublement au primaire		100%	Indice de prospérité	
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire collégial	Produit des taux de promotion	80%	Indice de prospérité	Massar
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire qualifiant		60%	Indice de prospérité	
	Taux de diplomation dans l'enseignement supérieur	Effectif des lauréats / Effectif des nouveaux inscrits	80%	Indice de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ENCADREMENT	Nombre moyen d'élèves par enseignant au primaire		10	Indice de prospérité	
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire collégial	Effectif des étudiants / Nombre des enseignants	5	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire qualifiant		5	Indicateur d'alerte	
	Taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur		20	Indicateur d'alerte	Données statistiques de l'enseignement supérieur
ÉLIMINATION DU RETARD SCOLAIRE DE PLUS DE 2 ANS	Proportion des élèves du primaire qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel	Effectif d'élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel / Effectif total d'élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	ESISE
	Proportion des élèves du secondaire collégial qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
	Proportion des élèves du secondaire qualifiant qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants	Le calcul se base sur les 3 modalités : O1 : Très sécuritaire et ordonné O2 : Sécuritaire et ordonné O3 : Moins sécuritaire et ordonné (3*O1+2*O2+1*O3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	4AP des maths – TIMSS (ATDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	4AP des sciences – TIMSS (ATDSOS-S)				
La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants					PIRLS
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGSOS-S)					
La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants					
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGSOS-L)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs (4AP – TIMSS (ACDGGSB))	Le calcul se base sur les 3 modalités : S1 : A peine quelques problèmes S2 : Problèmes mineurs S3 : Problèmes modérés jusqu'à sévère (3* S1+2* S2+ 1*S3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS	
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs					
	2ASC – TIMSS (BCDGGSB)					
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs					PIRLS
	2ASC – PIRLS (ACDGGSB)					
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	4AP – TIMSS (ASDGDAS)	Le calcul se base sur les 3 modalités : V1 : Presque jamais V2 : Presque chaque mois V3 : Presque chaque semaine (3*V1+2*V2+1*V3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS	
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					
	2ASC – TIMSS (BSDGDAS)					
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					PIRLS
	4AP – PIRLS (ASDGDAS)					
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	4AP des maths – TIMSS (ATDGCFT-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités : C1 : Un peu de difficulté C2 : Quelques difficultés C3 : Beaucoup de difficultés (3*C1+2*C2+1*C3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS	
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGCFT-M)					
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
4AP des sciences – TIMSS (ATDGCFT-S)						
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants						
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGCFT-S)						

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	4AP des maths – TIMSS (ATDGLSN-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGLSN-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités :			TIMSS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	C1 : Un peu de difficulté	1	Indicateur d'alerte	
	4AP des sciences – TIMSS (ATDGLSN-S)	C2 : Quelques difficultés			
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	C3 : Beaucoup de difficultés			
		$(3*C1+2*C2+1*C3)$			
	2ASC des sciences – TIMSS (BTDGLSN-S)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				PIRLS
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGLSN-L)				
INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	Part des établissements disposant d'un accès internet au primaire	Nombre des établissements disposant d'un accès internet / Nombre total des établissements (par cycle)	100%	Indice de prospérité	ESISE
	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire collégial				
	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire qualifiant				
ORIENTATION SCOLAIRE	Proportion d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant	Effectif d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant / Effectif des élèves dans le secondaire qualifiant	80%	Indice de prospérité	L'enseignement supérieur en chiffres La formation des cadres en chiffres Maroc universitaire
	Proportion des étudiants scientifiques ou techniques dans l'enseignement supérieur (enseignement universitaire et la formation des cadres)	Effectif des étudiants scientifiques ou techniques / Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur	50%		

5. INDICATEURS DE LA DIMENSION « PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ÉCOLE	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en math-TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités A1: Grand sentiment d'appartenance, A2: Moyen sentiment d'appartenance A3: Faible sentiment d'appartenance. (3*A1+2*A2+1*A3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 2ASC en math-TIMSS(BSDGSSB)				
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en lecture-PIRLS(ASDGSSB)				
APPRÉCIATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES PAR LES ÉLÈVES	Degré d'appréciation des élèves des maths 4AP en math- TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités L1: Une très grande appréciation de la matière L2: Une moyenne appréciation de la matière L3: Aucune appréciation de la matière (3*L1+2*L2+1*L3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré d'appréciation des élèves des maths 2ASC en math-TIMSS(BSDGSLM)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Science 4AP en science- TIMSS(ASDGSL)				
	Degré d'appréciation des élève de la Science 2ASC en science-TIMSS(BSDGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Physique 2ASC en physique-TIMSS(BSDGSLP)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Chimie 2ASC en chimie-TIMSS(BSDGSLC)				
	Degré d'appréciation des élèves de la science de la terre 2ASC en science de la terre-TIMSS(BSBGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Biologie 2ASC en biologie-TIMSS(BSDGSLB)				
	Degré d'appréciation des élèves de la lecture 4AP en lecture- TIMSS(ASDGSLR)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
VALORISATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONFIANCE DES ÉLÈVES EN LEUR APTITUDE À LES ASSIMILER	Degré de valorisation des élèves en maths	Le calcul se base sur les trois modalités			
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSVM)	V1 : Très grande valorisation de la matière			
	Degré de valorisation des élèves en sciences	V2: Valorisation de la matière			
	2ASC en sciences-TIMSS(BSDGSVS)	V3: Aucune valorisation			
		$(3*V1+2*V2+1*V3)$			
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	4AP en maths- TIMSS(ASDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	4AP en sciences- TIMSS(ASDGSCS)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	2ASC en sciences- TIMSS(BSDGSCS)	Le calcul se base sur les trois modalités	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de confiance en soi des élèves en Biologie	C1: Une très grande confiance en soi en la matière			
	2ASC en Biologie- TIMSS(BSDGSCB)	C2: Confiance en soi en la matière			
Degré de confiance en soi des élèves en physique	C3: Aucune confiance en soi en la matière				
	$(3*C1+2*C2+1*C3)$				
2ASC en physique- TIMSS(BSDGSCP)					
Degré de confiance en soi des élèves en Chimie					
2ASC en Chimie - TIMSS(BSDGSCC)					
Degré de confiance en soi des élèves en Science de la terre 2ASC en Science de la terre-TIMSS(BSDGSCE)					
Degré de confiance en soi des élèves dans la lecture					
4AP en lecture- PIRLS(ASDGSCR)				PIRLS	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES								
APPRÉCIATION DU MÉTIER DE L'ENSEIGNANT	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en maths- TIMSS(ATDGTJS)	Le calcul se base sur les trois modalités	3	Indicateur de prospérité	TIMSS								
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en maths-TIMSS(BTDGTJS)					S1 : Très grande appréciation du métier de l'enseignant							
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en sciences- TIMSS(ATDGTJS)					S2 : Appréciation du métier de l'enseignant							
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en sciences- TIMSS(BTDGTJS)					S3 : Légère appréciation du métier de l'enseignant							
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en lecture- PIRLS(ATDGTJS)					(3*S1+2*S2+1*S3)	PIRLS						
IMPLICATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS : DEGRÉ D'EMPHASE SUR LA RÉUSSITE	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite	Le calcul se base sur les trois modalités	3	Indicateur de prospérité	TIMSS								
	4AP en maths- TIMSS(ATDGEAS)					E1 : Très grande implication des acteurs éducatifs							
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite						E2 : Grande implication des acteurs éducatifs						
	2ASC en maths-TIMSS(BTDGEAS)							E3: Moyenne implication des acteurs éducatifs					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite								(3*E1+2*E2+1*E3)				
	4AP en sciences- TIMSS(ATDGEAS)									PIRLS			
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite										TIMSS		
	2ASC en sciences-TIMSS(BTDGEAS)											TIMSS	
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite												PIRLS
	4AP en lecture- PIRLS(ATDGEAS)												
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite	PIRLS												
2ASC en maths-TIMSS(ACDGEAS)		PIRLS											
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite			PIRLS										
2ASC en maths TIMSS(BCDGEAS)				PIRLS									
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite					PIRLS								
4AP en lecture- PIRLS(ACDGEAS)						PIRLS							

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
COMPÉTENCES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier (%)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	Enquête sur l'accès et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par les individus et les ménages
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier/coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier-coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou des feuilles de calcul	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou feuilles de calcul au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
INTÉGRATION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL	% des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET)	Effectif des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) / la population des jeunes (15-24 ans)	0%	Indicateur d'alerte	HCP : Enquête emploi
	Taux d'activité	Effectif d'actifs (actifs occupés et chômeurs) / la population totale de 15 ans et plus	80%	Indicateur de prospérité	
	Taux d'emploi	La population active occupée / la population active	100%	Indicateur de prospérité	
	% d'emplois rémunérés	La population active occupée et rémunérée / la population active occupée	100%	Indicateur de prospérité	
	Taux de salariat	Effectif des salariés / la population active occupée	80%	Indicateur de prospérité	
	% de salariés marocains sans contrat de travail	Effectif des salariés sans contrat de travail / effectif des salariés	100%	Indicateur de prospérité	
ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Nombre moyen d'années d'études	Nombre moyen d'années d'études de la population (15 ans et plus)	15	Indicateur de prospérité	Estimation de l'INE
	Taux d'alphabétisation des adultes (15 et plus)	Effectif de personnes alphabétisées (15 ans et plus) / la population totale (15 ans et plus)	100%	Indicateur de prospérité	HCP : Enquête emploi
	% de la population ayant un niveau supérieur (25 et plus)	La population ayant un niveau supérieur (25 ans et plus) / la population (25 ans et plus)	25%	Indicateur de prospérité	
PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR	Nombre de publications indexées (Web of Science) par million d'habitants	Nombre de publications indexées (Web of Science) / (population / 1000 000)	1085*	Indicateur de prospérité	Département de l'enseignement supérieur auprès du MENFPESRS
	Nombre de brevets de résidents par million d'habitants	Nombre de brevets de résidents / (population / 1000 000)	195*	Indicateur de prospérité	
	Effectif des diplômés en doctorat rapporté aux diplômés de l'enseignement supérieur	Nombre de thèses soutenues par an / Total des diplômés de l'enseignement supérieur	2,83*	Indicateur de prospérité	

* Concernant la sous-dimension « Promotion de la société du savoir », le choix des valeurs cibles, à l'horizon 2030, est basé sur la moyenne des réalisations des pays de l'Union Européenne en 2015. Sources : World Bank and World Intellectual Property Organization (WIPO), WIPO Patent Report pour les brevets, World Population Prospects pour la population totale, EUROSTAT pour les données des diplômés en doctorat ou équivalent (CITE-8) et les diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 5-8) et l'UNESCO pour les publications/million d'habitants.



Ont réalisé ce rapport

Sous la direction de Rahma Bourqia

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Sous la direction de Rahma Bourqia, Cadre de Performance Régional 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique à l'horizon 2030, Région : Souss-Massa
Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Le présent document fait partie d'une collection de dix cadres de performance régionaux couvrant la période 2015-2018

Rabat 2020